



Avril 2021

Rapport de consultation

Politique environnementale

Ville de Lévis

L'art de bâtir des ponts

transfertconsult.ca

ROUYN-NORANDA - MONTRÉAL - QUÉBEC

SAGUENAY - SHERBROOKE

TABLE DES MATIÈRES

1. DÉMARCHE D'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE	1
1.1. La première phase de consultation – Été 2020.....	1
1.2. La deuxième phase de consultation – Hiver 2021	1
2. COMMUNICATION	2
2.1 Moyens de communication	2
2.2 Image de marque.....	2
3. CONSTATS ET RECOMMANDATIONS.....	3
3.1 Constats généraux	3
3.2 Recommandations de Transfert	4
4. RÉSULTATS DE LA DEUXIÈME PHASE DE CONSULTATION	5
4.1 Atelier de travail avec les partenaires.....	5
4.2 Plateforme consultative en ligne	7
4.2.1 Profils des personnes ayant participé à la consultation.....	7
4.2.2 Résultats des sondages thématiques.....	8
4.2.3 Sommaire des suggestions de bonification aux engagements proposés.....	9
4.2.4 Sommaire des idées soumises sur l'outil babillard	19
<i>Annexe 1 : Faits saillants atelier de travail avec les partenaires</i>	<i>28</i>
<i>Annexe 2 : Plateforme de consultation.....</i>	<i>38</i>
<i>2.1 Fiches thématiques.....</i>	<i>38</i>
<i>2.2 Engagements proposés</i>	<i>38</i>
<i>2.3 Questionnaire du sondage.....</i>	<i>38</i>
<i>2.4 Outil pour le partage d'idées</i>	<i>38</i>

TABLE DES FIGURES ET TABLEAUX

Figures

Figure 1 – Slogan de la Politique environnementale.....	2
Figure 2 – Logo de la Politique environnementale.....	2
Figure 3 – Provenance des personnes ayant participé aux outils de consultation	7
Figure 4 – Secteur de résidence à Lévis des personnes ayant participé aux outils de consultation	7
Figure 5 – Niveau d’enthousiasme global par thématique	8

Tableaux

Tableau 1 – Synthèse des faits saillants de l’atelier avec les partenaires locaux.....	5
Tableau 2 – Synthèse du sondage « Lutte et adaptation aux changements climatiques ».....	9
Tableau 3 – Synthèse du sondage « Milieux naturels en santé »	11
Tableau 4 – Synthèse du sondage « Consommation responsable »	13
Tableau 5 – Synthèse du sondage « Qualité du milieu de vie »	14
Tableau 6 – Synthèse du sondage « Zéro déchet ».....	15
Tableau 7 – Synthèse du sondage « Eau pour toujours »	16
Tableau 8 – Synthèse du sondage en lien avec d’autres suggestions transversales.....	17
Tableau 9 – Synthèse du sondage en lien avec d’autres suggestions générales sur la Politique.....	18
Tableau 10 – Synthèse du babillard d’idées en lien avec la « Lutte et adaptation aux changements climatiques »	19
Tableau 11 – Synthèse du babillard d’idées en lien avec les « Milieux naturels en santé »	21
Tableau 12 – Synthèse du babillard d’idées en lien avec la « Consommation responsable »	23
Tableau 13 – Synthèse du babillard d’idées en lien avec la « Qualité du milieu de vie »	24
Tableau 14 – Synthèse du babillard d’idées en lien avec le « Zéro déchet »	25
Tableau 15 – Synthèse du babillard d’idées en lien avec l’« Eau pour toujours »	26
Tableau 16 – Synthèse du babillard d’idées en lien avec d’autres suggestions transversales ou générales	27

LE RÔLE DE TRANSFERT ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ

Transfert Environnement et Société (ci-après Transfert) est une firme spécialisée en participation publique dont la mission est de créer des espaces de dialogue entre des organisations, publiques ou privées, et les collectivités.

Dans le cadre de la démarche d'élaboration de la Politique environnementale de la Ville de Lévis (ci-après Politique), dont fait l'objet ce rapport, Transfert a été mandatée pour l'appuyer dans la planification de la deuxième phase de la démarche, ainsi que la préparation, l'animation et la documentation des échanges pour certaines rencontres, à titre de tiers.

Finalement, Transfert a assuré la rédaction du présent rapport, qui est une synthèse des suggestions et commentaires soulevés lors de la deuxième phase de consultation pour l'élaboration de la Politique environnementale de la Ville de Lévis (ci-après Politique). Il présente les résultats des différentes consultations, ainsi que les constats et recommandations de Transfert pour les prochaines étapes à réaliser.

1. DÉMARCHE D'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE

La Ville de Lévis élabore une politique environnementale afin d'établir ses engagements prioritaires pour favoriser la qualité de l'environnement et assurer une qualité de vie qui répond aux besoins de l'ensemble de la population présente et future. Une démarche de consultation avec la communauté, les partenaires ainsi que des membres de son organisation a été mise de l'avant pour :

- Élaborer une Politique prenant en considération les besoins, les demandes et les priorités des citoyennes et des citoyens;
- Mobiliser la communauté, les partenaires et les directions de la Ville à la démarche et pour les prochaines étapes de la mise en œuvre de la Politique;
- Approfondir et valider les thématiques et les enjeux environnementaux prioritaires pour les parties prenantes.

1.1. LA PREMIÈRE PHASE DE CONSULTATION – ÉTÉ 2020

À l'été et à l'automne 2020, la Ville de Lévis a consulté la population, ainsi que des partenaires locaux afin de cibler les enjeux environnementaux prioritaires, de connaître le niveau de satisfaction et les attentes envers les actions environnementales de la Ville et de mesurer l'intérêt à s'impliquer dans le déploiement d'actions environnementales.

Le détail des résultats de cette phase de consultation est regroupé dans un document intitulé [Faits saillants des activités de consultation réalisées – Été 2020](#) sur le site internet de la Ville de Lévis.

Les données récoltées dans le sondage en ligne et les entretiens avec la population et les partenaires ont servi de base de travail aux différentes directions de la Ville dans l'élaboration du contenu préliminaire de la Politique environnementale et du cadre de référence, dont l'objectif est de doter la Ville et ses parties prenantes d'une vision commune pour la Politique.

1.2. LA DEUXIÈME PHASE DE CONSULTATION – HIVER 2021

Des tables de travail internes à la Ville ont été créées afin de collaborer avec la Direction de l'Environnement à l'élaboration d'une première version préliminaire de la Politique à partir des enjeux prioritaires identifiés par la population lors des consultations réalisées à l'été 2020. Les tables de travail se rencontreront aussi après la deuxième phase de consultation pour valider une version de la Politique bonifiée selon les commentaires, les idées et les suggestions recueillies.

À l'hiver 2021, les partenaires locaux et la population ont été consultés pour valider et bonifier le contenu préliminaire de la Politique, ainsi que pour identifier des pistes d'action pour concrétiser les engagements de la Ville.

Les données recueillies serviront, d'une part, à valider et à bonifier le contenu préliminaire de la Politique et d'autre part à traduire les engagements de la Politique en actions concrètes pour l'élaboration du futur Plan d'action environnemental. Ce plan d'action devrait être élaboré à l'horizon 2022.

Les détails et l'échéancier de la consultation peuvent être consultés à l'adresse suivante :

<https://www.ville.levis.qc.ca/environnement-et-collectes/grands-dossiers/politique-environnementale/>

2. COMMUNICATION

2.1 MOYENS DE COMMUNICATION

La Ville de Lévis a déployé un large éventail de moyens de communication pour les activités consultatives grand public. On compte parmi ceux-ci :

- Publicités dans les médias sociaux;
- Affichage sur des panneaux de route;
- Publicités dans le cahier municipal du journal de Lévis;
- Affichage extérieur sur des stèles à écran dynamique;
- Vignette sur la page d'accueil du site internet de la Ville de Lévis;
- Page dédiée à la Politique environnementale sur le site internet de la Ville de Lévis;
- Envoi de courriels personnalisé aux personnes ayant souligné leur intérêt pour la Politique.

2.2 IMAGE DE MARQUE

La Ville a également créé une image de marque, afin d'avoir une unité graphique pour toutes les activités consultatives pour l'élaboration de la Politique.

Figure 2 - Slogan de la Politique environnementale



Figure 1 - Logo de la Politique environnementale



3. CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

3.1 CONSTATS GÉNÉRAUX

Une analyse des réponses recueillies, lors de la deuxième phase de consultation, permet de dégager certains constats généraux sur les engagements préliminaires présentés par la Ville, ainsi que les pistes d'actions à considérer dans le plan d'action environnemental :

- Le taux de réponse des personnes provenant des différents secteurs de la Ville de Lévis est similaire pour chacune des thématiques.
- La grande majorité des personnes ayant répondu aux sondages, entre 67% et 87% selon les thématiques, ont un enthousiasme élevé par rapport à la version préliminaire proposée, et ce quoique quelques personnes aient soulevé des réticences envers les engagements proposés.
- La population et les partenaires désirent que les engagements de la Ville soient plus concrets et/ou audacieux afin de devenir une référence québécoise pour la prévention et la protection de la qualité de l'environnement.
- Les attentes envers la Ville se manifestent aussi pour :
 - Faire respecter la réglementation existante;
 - Renforcer la réglementation pour assurer la protection de l'environnement;
 - Être exemplaire dans ses pratiques municipales;
 - Faire preuve de leadership;
 - Créer des partenariats avec des organismes environnementaux;
 - Maintenir informer les Lévisiens et Lévisiennes sur la mise en œuvre et l'atteinte des objectifs.
- Les efforts pour prévenir et protéger l'environnement doivent être collectifs. C'est-à-dire que les industries, les commerces et les entreprises doivent aussi être mobilisés avec la population et la municipalité.
- Les personnes intéressées par la Politique considèrent que pour mobiliser toutes les parties prenantes, la Ville devrait, entre autres :
 - Informer sur les enjeux et les bonnes pratiques environnementales;
 - Offrir des incitatifs financiers pour encourager les bonnes pratiques;
 - Sanctionner les pratiques néfastes pour l'environnement;
 - Impliquer les citoyens et citoyennes dans les projets environnementaux de la Ville.

3.2 RECOMMANDATIONS DE TRANSFERT

Dans cette optique, il serait important que la Ville, au-delà de l'intégration des résultats des consultations dans la version bonifiée de la Politique, poursuive les communications avec la population pour :

- Expliquer l'impact des consultations sur la version adoptée de la Politique;
- Partager la méthodologie d'analyse pour prioriser les actions et les indicateurs inclus au plan d'action à venir;
- Consulter les partenaires de mise en œuvre du plan d'action découlant de la Politique;
- Rendre des comptes sur les actions mises en œuvre et l'atteinte des cibles;
- Informer sur les actions environnementales de la Ville et de ses partenaires.

Il serait également souhaitable que la Ville de Lévis se dote d'un plan de mobilisation formel pour que les différentes organisations de Lévis, notamment celles impliquées dans la consultation sur la Politique, puissent devenir des partenaires officiels de l'éventuel plan d'action. Cette façon de faire assure une mise en œuvre qui est entreprise par d'autres acteurs du territoire et permet donc d'aller plus loin dans les actions qui sortent du cadre municipal. La réflexion sur le plan de mobilisation devrait s'amorcer rapidement, en parallèle des prochaines étapes de réalisation du plan d'action liée à la Politique, et devrait porter sur :

- Structure de partenariat;
- Image de marque du partenariat à la Politique et au Plan d'action;
- Obligations et responsabilités liées au partenariat (engagements, mesures et reddition de compte, participation aux consultations, etc.);
- Gestion du partenariat par la Ville;
- Etc.

Finalement, afin que la Ville de Lévis puisse devenir une référence en matière d'environnement au Québec, il serait important qu'elle s'implique dans les réseaux municipaux et environnementaux au niveau québécois, national et/ou international afin d'être à l'affût des pratiques novatrices et d'influencer l'émergence de meilleures pratiques. L'objectif étant de partager des connaissances, leçons apprises, bons coups, partenariats, et plus encore, afin d'améliorer les pratiques pour la protection de la qualité de l'environnement.

4. RÉSULTATS DE LA DEUXIÈME PHASE DE CONSULTATION

À la suite du travail avec les directions de la Ville, le contenu préliminaire de la Politique a été présenté aux partenaires et à la population à des fins de validation et de bonification. Lors de ces activités consultatives, les parties prenantes ont également été appelées à soumettre des pistes d'action pour nourrir le futur Plan d'action environnemental de la Ville.

4.1 ATELIER DE TRAVAIL AVEC LES PARTENAIRES

Le contenu préliminaire de la Politique a été présenté à 23 partenaires locaux s'étant inscrits pour participer à un atelier de travail le 20 janvier 2021. Les objectifs de cet atelier étaient de :

- Collaborer avec les partenaires de la ville pour élaborer une politique intégrant les réalités locales;
- Bonifier et valider les orientations préliminaires;
- Intégrer un point de vue spécialisé et extérieur aux thématiques et aux enjeux environnementaux.

Une synthèse des commentaires et des suggestions, émanant de l'atelier, est présentée dans cette section. Le détail des suggestions, des pistes d'actions ainsi que des possibilités de collaboration entre la Ville et les partenaires, est présenté à l'[annexe 1](#) de ce document.

Tableau 1 – Synthèse des faits saillants de l'atelier avec les partenaires locaux

Thématiques	Suggestions, bonifications et observations
Suggestions transversales	• Le contenu de la Politique ne doit pas être trop général afin de maximiser l'impact des engagements.
	• La Ville ne doit pas être la seule à porter des projets environnementaux. Elle devrait augmenter la collaboration et les partenariats avec les organismes locaux.
	• La sensibilisation de la population aux enjeux environnementaux est un rôle important que la Ville devrait assumer, et les outils produits doivent s'adresser à toute la collectivité.
	• La Ville devrait se positionner à l'échelle provinciale comme leader en environnement et doit démontrer son exemplarité.
Lutte et adaptation aux changements climatiques	• Mettre le piéton au cœur des engagements.
	• Mettre l'accent sur la transition de l'utilisation de la voiture individuelle vers le transport collectif.
	• Intégrer le transport collectif : rive nord, MRC avoisinantes, autres modes de transport, etc.
	• Positionner l'aménagement comme vecteur favorisant le transport actif et collectif.

Thématiques	Suggestions, bonifications et observations
Milieux naturels en santé	• Ajouter la notion de qualité de l'eau afin de permettre la baignade.
	• Ajouter des engagements sur la déminéralisation des sols, sur la mise en valeur des crans rocheux, sur la mise en valeur des paysages fluviaux, sur préservation de la ferme Chapais et sur la création de corridors écologiques dans les milieux d'intérêt.
	• Mettre aussi l'accent sur la mise en valeur de la biodiversité et sur la préservation des cours d'eau.
	• Intégrer la notion d'interconnexion des corridors écologiques.
	• Miser sur la prévention de l'introduction et sur la limitation de la dispersion d'espèces envahissantes et exotiques plutôt que l'élimination.
	• Limiter l'accès à certains milieux naturels sensibles.
Consommation responsable	• Concevoir un réseau d'achat local fort.
	• Miser sur les circuits courts afin de soutenir l'achat local.
Qualité du milieu de vie	• Ajouter un engagement sur la sensibilisation de la population rurale aux nuisances engendrées par l'activité agricole.
	• Spécifier les engagements qui concernent les pesticides, en fonction des secteurs (agricole, domestique, industriel, etc.).
	• Ajouter un engagement spécifique sur la diversification du couvert végétal afin d'augmenter la biodiversité.
	• Valoriser les industries qui mettent en place des mesures de diminution des nuisances.
	• Ouvrir le dialogue et mettre en place des mesures de médiation entre la population et les industries.
Zéro déchet	• Inclure la notion d'économie circulaire dans les engagements.
	• Réduire la production de matières résiduelles de la Ville.
	• Ajouter un engagement sur le rayonnement des bons coups de la Ville concernant la gestion des matières résiduelles.
	• Ajouter des engagements sur la réduction à la source et sur la modification des modes de consommation.
Eau pour toujours	• Ajouter la notion d'<i>utilisation de l'eau à la hauteur de nos besoins</i> dans le but de la thématique.
	• Ajouter des engagements spécifiques sur les eaux souterraines, sur les puits individuels, sur la réduction de la consommation d'eau potable, sur la diminution de la charge sédimentaire et sur la séparation des réseaux avec les raccordements inversés.
	• Intégrer la notion d'adaptation aux changements climatiques dans les engagements.
	• Interdire ou limiter les rejets d'eaux usées dans le réseau pluvial.
	• Mettre l'accent sur l'eau potable dans les engagements spécifiques.

4.2 PLATEFORME CONSULTATIVE EN LIGNE

La plateforme consultative en ligne, détaillée à l'[annexe 2](#), a été utilisée pour informer et consulter la communauté dans le contexte de la pandémie, où les événements en personne n'étaient pas possibles. Elle a permis de :

- Informer la population sur la démarche en cours ainsi que le portrait environnemental de la Ville et ses principales réalisations en matière d'environnement, sous forme de fiches thématiques ;
- Présenter et valider les engagements préliminaires de la Politique en fonction des travaux des tables internes, via six sondages thématiques;
- Amorcer la réflexion sur les pistes d'action et de solution, via un babillard d'idées.

Au total **1 075 personnes ont visité la plateforme et la documentation partagée**, parmi celles-ci **372 ont participé aux outils de consultation**.

4.2.1 Profils des personnes ayant participé à la consultation

Figure 3 – Provenance des personnes ayant participé aux outils de consultation

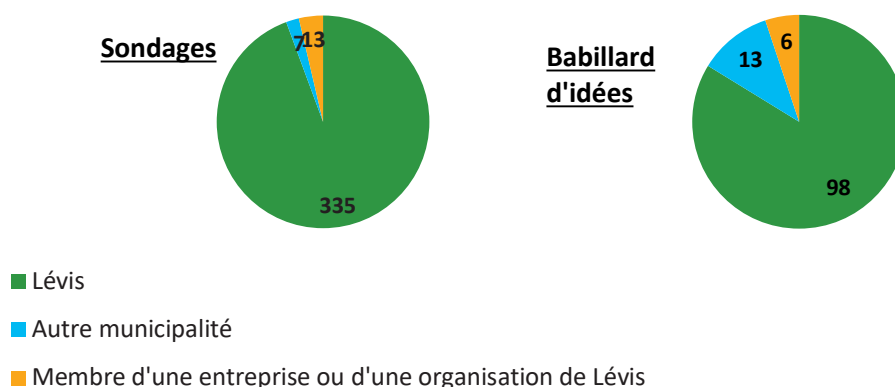
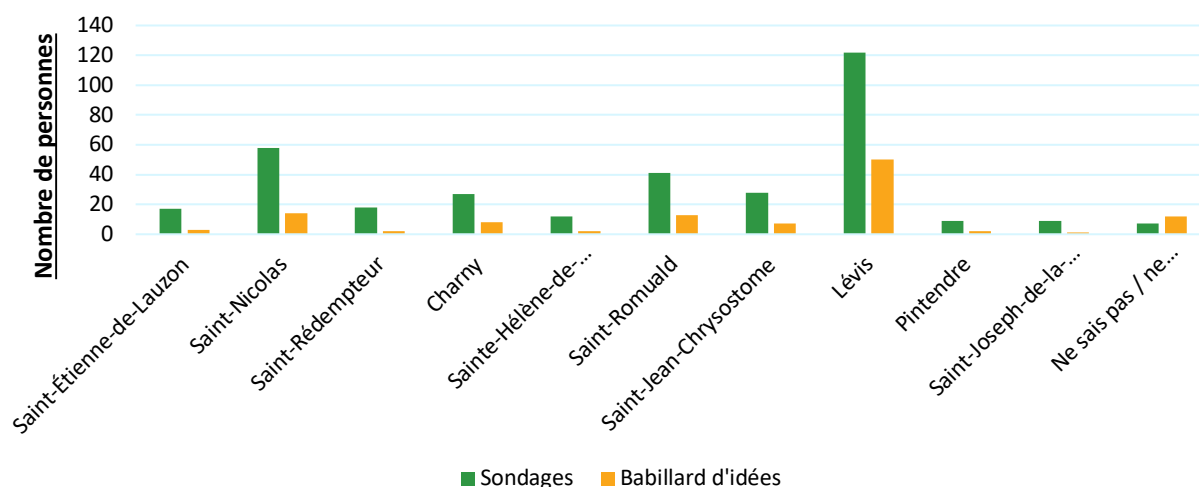


Figure 4 – Secteur de résidence à Lévis des personnes ayant participé aux outils de consultation



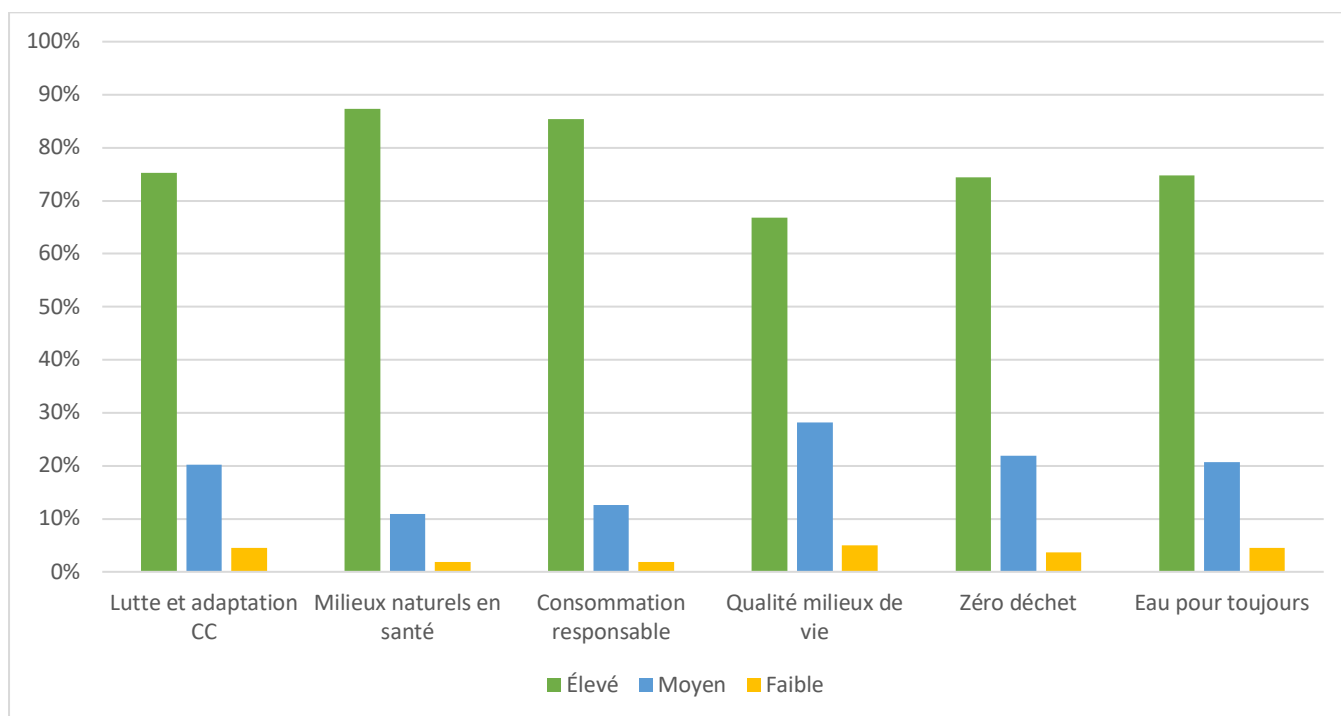
4.2.2 Résultats des sondages thématiques

Les sondages, dont les résultats détaillés sont présentés à la section suivante, ont permis de valider et de bonifier les engagements préliminaires, à l'[annexe 2.2](#), proposés dans la Politique en fonction des six thématiques de la Politique :

1. Lutte et adaptation aux changements climatiques
2. Milieux naturels en santé
3. Consommation responsable
4. Qualité du milieu de vie
5. Zéro déchet
6. Eau pour toujours

La première question demandait aux personnes d'indiquer leur niveau d'enthousiasme global par rapport aux engagements préliminaires, et ce pour chacune des thématiques.

Figure 5 – Niveau d'enthousiasme global par thématique



4.2.3 Sommaire des suggestions de bonification aux engagements proposés

Les tableaux 2 à 9 présentent les différentes suggestions, propositions de bonifications et observations énoncées par les 348 personnes ayant participé aux sondages. Chaque tableau correspond à l'une des thématiques du sondage. Les résultats sont présentés par catégorie de suggestions afin de faciliter la compilation des données.

Certaines personnes ou organisations ont partagé leurs commentaires via courriel (13 personnes) ou sous forme de mémoire (6 personnes). Ils ont été intégrés aux différents tableaux et classés selon les catégories de suggestions identifiées.

Tableau 2 – Synthèse du sondage « Lutte et adaptation aux changements climatiques »

Catégorie de suggestions, bonifications et observations	Détails et particularités	Occurrences
Bonifier le transport collectif et le rendre plus facile d'accès	- Voies réservées; - Desserte efficace; - Lien avec Rive-Nord et zone rurale; - Incitatif financier; - Abris d'autobus; - Stationnements incitatifs; - Gratuité; - Révision de la tarification.	26
Ajouter des voies cyclables et pédestres	- Quartier à échelle humaine (proximité des commerces, lieux de travail, loisirs, etc.); - Développer le réseau utilitaire; - Interconnexion (transport collectif, parcs, milieu de vie, etc.); - Parcs; - Grandes artères.	25
Éviter de multiplier les projets d'envergure favorisant l'utilisation de la voiture	- Troisième lien vers Québec; - Guillaume-Couture.	17
Assurer la sécurité des cyclistes et des piétons	- Traverses piétonnières et accotements sur les grandes artères - Grandes artères; - Déplacements pour les activités quotidiennes; - Verdissement pour sécuriser; - Connexion des réseaux.	10
Réduire les déplacements	- Télétravail; - Interconnexion (transport collectif, parcs, milieu de vie, etc.).	9

Catégorie de suggestions, bonifications et observations	Détails et particularités	Occurrences
Contrer les îlots de chaleur urbains	- Moins d'asphalte sur les parcours piétons; - Maintien des arbres sur les terrains résidentiels; - Arbres dans les stationnements; - Plus de boisés; - Végétaux dans les parcs;	8
Rendre les voies cyclables et pédestres accessibles l'hiver	- Déneigement - Pistes 4 saisons	7
Améliorer le réseau de bornes de recharge	Plus de bornes sur le territoire	7
Électrifier et adapter la flotte de véhicule électrique	- Autobus; - Véhicule de la Ville.	5
Diversifier l'offre en mobilité et favoriser le transport alternatif	- Vélo partage; - Covoiturage; - Location de poids lourds en ville.	4
Mettre en place des mesures pour faciliter l'électrification des transports	Voies réservées véhicules électriques.	4
Récupérer et redistribuer l'énergie	- Transformation des déchets; - Utiliser l'incinérateur de la ville pour récupérer la chaleur; - Biométhanisation.	4
Intervenir auprès des entreprises et industries	- Gaz à effet de serre (GES); - Énergies alternatives.	3
Diminuer le nombre de stationnements		2
Inspecter les vieux véhicules		2
Donner plus de place aux piétons		2
Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments		1
Mettre de l'avant la mobilité durable		1

Tableau 3 – Synthèse du sondage « Milieux naturels en santé »

Catégorie de suggestions, bonifications et observations	Détails et particularités	Occurrences
Planter des arbres et ajouter des végétaux	- Obligations après la coupe de ceux inévitables; - Dans les stationnements; - Réglementation; - Plantation devant les maisons; - Incitatifs financiers; - Espaces industriels; - Zone tampon entre les industries et les espaces résidentiels; - Toits verts; - Cours d'école verte; - Arbres fruitiers.	43
Conserver et protéger les arbres, les boisés urbains et les milieux naturels d'intérêt	- Secteur entre Charny et Saint-Jean; - Pourcentage minimal à conserver; - Centre de ski les Grandes Prairies; - Cible de canopée par quartier; - Avis d'experts pour la prise de décisions. - Manque à Saint-Rédempteur; - Canopée; - Préserver au centre de ski de Saint-Romuald.	28
Conserver et protéger les milieux humides	- Protection des grenouilles; - Corridors écologiques; - Intégration au plan d'urbanisme; - Purification de l'eau; - Réduction de l'étalement urbain; - Moins de construction en zone inondable.	23
Conserver les arbres et les boisés au sein des développements	- Protection des arbres matures; - Exigences minimales à conserver.	22
Cesser de déboiser pour faire du développement	- Cohérence entre les actions et l'image d'un projet; - Références à des déboisements antérieurs importants.	15
Augmenter le nombre de parcs, espaces verts et accès au Fleuve et cours d'eau	- Accès et baignade au fleuve; - Approche par bassin versant; - Répartition équitable.	12
Aménager les parcs de façon à minimiser l'impact sur l'environnement	- Protection des bandes riveraines; - Perméabilité; - Pollinisateurs et plantes sauvages; - Avoir des sentiers « naturels » sans asphalte.	8

Catégorie de suggestions, bonifications et observations	Détails et particularités	Occurrences
Donner accès et mettre en valeur les milieux naturels	• Accès public au fleuve et aux cours d'eau; • Accès pour les personnes âgées; • Partenariat avec ZIPQCA.	8
Protéger et conserver le territoire agricole		7
Conserver et protéger les bandes riveraines	• Aménagement des accès; • Élargissement; • En zone agricole; • Règlements et incitatifs; • Restauration.	7
Améliorer la gestion des parcs	• Diminution du passage des VTT; • Parc Rivière Etchemin ; • Déchets dans les parcs.	5
Planter des espèces indigènes		5
Lutter et prévenir la propagation des espèces exotiques et envahissantes (EEE)	• Implication de la population; • Information à la population.	7
Protéger et aménager adéquatement les parcs récréo-écologiques	• Forêt récréative à Saint-Romuald; • Club de ski de fond Les grandes Prairies; • Baignade.	4
Aménager des structures pour les pollinisateurs	• Ruches chez les particuliers; • Espèces favorisant la pollinisation; • Parcs.	4
Encourager les alternatives au gazon		3
Augmenter le nombre de milieux naturels protégés et avoir de nouveaux projets de conservation		2
Permettre un développement respectueux de l'environnement	• Protection des zones inondables; • Diminution de l'empiètement du développement sur les milieux naturels	2
Conserver et protéger la biodiversité		1
Faciliter l'accès aux parcs	• Accès en transport actif	1
Offrir davantage d'activités récréatives dans les parcs		1

Tableau 4 – Synthèse du sondage « Consommation responsable »

Catégorie de suggestions, bonifications et observations	Détails et particularités	Occurrences
Dédier des espaces et améliorer la réglementation pour permettre l'agriculture urbaine	• Serres; • Devanture de maison comestible; • Jardins en façade des maisons; • Espaces publics; • Toits verts; • Jardins communautaires; • Abeilles; • Financement.	36
Permettre la garde de poules en ville	• Attention au voisinage; • Réglementation.	21
Favoriser les marchés de proximité	• Marchés mobiles; • Jardins communautaires; • Marchés publics; • Monnaie locale.	20
Construire de façon plus écologique	• Perméabilité des sols; • Infrastructures vertes; • Bâtiments écologiques; • Stationnements (moins et perméables); • Toit vert; • Bâtiments de la ville; • Matières recyclées; • Collectes des eaux pluviales.	3
Cesser les développements	• Exemples : Parcs industriels, Condos dans Vieux Lévis, Condo à Saint-Nicolas.	11
Promouvoir les entreprises locales et écoresponsables		10
Soutenir les entreprises locales	• Financement; • Promotion.	5
Appuyer financièrement les entreprises vers une transition écologique	• Bornes électriques; • Alimentation végétale.	5
Encourager l'agriculture biologique et le commerce équitable		4
Réduire la consommation à la source		3
Appuyer la création d'organismes locaux pour promouvoir les bonnes pratiques environnementales et les encourager		2
Encourager l'approvisionnement responsable		1
Aménager des parcs avec des essences d'arbres fruitiers		1

Tableau 5 – Synthèse du sondage « Qualité du milieu de vie »

Catégorie de suggestions, bonifications et observations	Détails et particularités	Occurrences
Encadrer et réglementer l'usage des pesticides et des engrais chimiques	• Interdiction; • Agriculture et zone agricole; • Respect de la réglementation; • Impact sur la santé; • Entreprises paysagères.	28
Encadrer le chauffage au bois et les feux extérieurs	• Poêles certifiés; • Risques pour la santé; • Échantillonnage de qualité de l'air.	16
Agir contre le bruit	• Vigie citoyenne; • Industries et Canadien National); • Routier et déneigement; • Voisinage; • Respect de la réglementation; • Pare-bruit; • Nouvelle réglementation; • Inclusion dans le plan d'urbanisme; • Secteurs résidentiels plus bruyants.	14
Entretien écologiquement les espaces verts et naturels	• Sans usage de pesticides; • Alternatives aux pesticides; • Alternatives au gazon.	7
Adopter des mesures contre la pollution lumineuse	• Réglementation; • Entreprises; • Sensibilisation des entreprises et de la population.	7
Aménager des parcs et des jardins communautaires	• Intégration de l'agriculture urbaine.	4
Sensibiliser et informer la population sur les effets des pesticides et des engrais chimiques ainsi que sur les alternatives écologiques		3
Agir contre les odeurs	• Odeur de cuisson des restaurants	2
Adopter des règles concernant les chiens dans les parcs		2
Réduire la pollution visuelle	• Clôture pour le train.	1

Tableau 6 – Synthèse du sondage «Zéro déchet »

Catégorie de suggestions, bonifications et observations	Détails et particularités	Occurrences
Interdire le plastique à usage unique	• Réglementation; • Collaboration avec les autres paliers de gouvernement.	20
Permettre le compostage pour les édifices à logements ou les entreprises		18
Faciliter les initiatives zéro déchet	• Appui aux familles; • Événements publics; • Ateliers zéro déchet.	15
Donner des subventions pour les soins personnels écologiques		13
Améliorer le recyclage du plastique et du polystyrène	• Sacs de plastique; • Capsules Nespresso; • Plastiques mous;	9
Réduire les déchets	• Police des poubelles; • Diminution des collectes; • Alternatives de valorisation; • Projets pilotes; • Mode de travail sans papier; • Diminution du nombre de bacs; • Sans atteindre le zéro déchet;	8
Encourager les initiatives pour réutiliser les biens de consommation	• Ateliers de réparation; • Ressourcerie.	7
Agir contre les déchets dans la Ville	• Excréments de chien; • Installations dans les endroits publics; • Corvées de nettoyage.	6
Améliorer la consigne du verre		4
Augmenter l'offre en écocentre	• Satellites; • Partenariat; • Conteneur local.	4
Réduire les collectes	• La collecte des déchets;	4
Encourager l'économie de partage	• Prêts de matériel électronique; • Location de véhicules lourds; • Prêts d'outils.	3
Réduire les déchets de la construction, de la rénovation et de la démolition (CRD)		2
Réduire le gaspillage alimentaire	• Éducation.	2
Augmenter les mesures pour faciliter le recyclage	• Fréquence du service de déchiquetage.	1
Atteindre le zéro déchet à la Ville	• Bureaux municipaux; • Événements	1
Mettre en place les principes de l'économie circulaire		1
Empêcher l'obsolescence programmée	• Pressions politiques	1

Tableau 7 – Synthèse du sondage « Eau pour toujours »

Catégorie de suggestions, bonifications et observations	Détails et particularités	Occurrences
Instaurer une tarification basée sur la quantité d'eau consommée	- Tarification; - Compteurs d'eau.	17
Favoriser la protection et la restauration des cours d'eau	- Les berges, le Lac Bargoné, le Terrain Marc Vallière, le Lac Baie d'or, etc. - Fosse septique; - Oléoducs; - Réintroduction de poissons.	12
Diminuer la quantité d'eau pluviale au réseau de collecte	- Réutilisation des eaux pluviales; - Résidentiel; - Meilleure gestion des eaux pluviales; - Pavés perméables dans les stationnements; - Incitatifs financiers.	11
Intervenir pour le gaspillage d'eau	- Pollueur-payeur; - Jeux d'eau; - Industries et résidences; - Positionnement du chauffe-eau dans la maison; - Alimentation végétale nécessite moins d'eau; - Utilisations de l'eau potable ; - Gicleurs.	10
Faire respecter le règlement concernant l'arrosage et l'utilisation de l'eau		9
Faire un suivi au niveau des industries concernant les rejets et la consommation d'eau	Exemple : Animaux, Olymel, agriculteurs.	6
Protéger les sources d'eau potable	Déclarer que l'eau est une ressource stratégique.	3
Cesser les rejets d'eaux usées		2
Entretenir les infrastructures d'eau à la Ville	Réservoir Saint-Étienne.	2
Entretenir écologiquement les routes	Présence de sel sur les routes pollue les cours d'eau.	2
Développer le réseau d'aqueducs		1
Sensibiliser sur l'utilisation des toilettes sèches		1

Tableau 8 – Synthèse du sondage en lien avec d’autres suggestions transversales

Catégorie de suggestions, bonifications et observations	Détails et particularités	Occurrences
Sensibiliser et éduquer la population sur les bonnes pratiques environnementales	- Partenariats avec organismes locaux et groupe de citoyens - Comportement à adopter en nature; - Utilisation des pesticides; - Achats écoresponsables; - Normes à respecter; - Gestion des matières résiduelles; - Avantages du compost; - Collecte intelligente; - Agriculture urbaine; - Arrêt du moteur; - Enjeux environnementaux; - Au lieu d’incitatifs financiers; - Au lieu de règlements ou de sanctions.	38
Faire respecter les règlements pour protéger l’environnement	- Avoir des mesures concrètes; - Sanctions; - Auprès des promoteurs.	26
Consulter, impliquer et responsabiliser la communauté	- Concours; - Corvées de nettoyage; - Partenariats avec organismes locaux et groupe de citoyens; - Consultation sur les nuisances perçues; - Plus de place aux organismes environnementaux; - Communauté bleue et nettoyage des berges; - Compost; - Etc.	22
Préciser et s’assurer de respecter les engagements environnementaux	- Objectifs chiffrés; - Cibles précises à atteindre; - Indicateurs de réussite; - Actions concrètes; - Mieux identifiés des concepts (espèces nuisibles, nuisances, etc.) - Moyens pour atteindre les objectifs; - Communication sur l’avancement des engagements; - Leadership de la Ville.	18
Offrir des incitatifs financiers pour favoriser les comportements respectueux de l’environnement	- Fond vert; - Achat et plantation d’arbres; - Bornes électriques; - Pour les personnes à faible revenu.	18

Catégorie de suggestions, bonifications et observations	Détails et particularités	Occurrences
Mettre de l'avant le principe de l'utilisation-payeur	• Consommation d'eau potable; • Déchets domestiques (amendes, poids, nombre de collecte);	16
Instaurer un système de sanctions pécuniaires pour les personnes n'adoptant pas des comportements respectueux de l'environnement	• Eau; • Utilisation de l'automobile; • Industries; • Police de la gestion des matières résiduelles.	11
Miser sur l'éducation des enfants	• Programmes éducatifs.	7
Prendre en compte les considérations environnementales dans les pratiques municipales	• Utilisation des énergies fossiles; • Déneigement.	5
Réglementer les pratiques nuisibles	• Levier pour améliorer les pratiques; • Nuisances d'odeurs • Pollution par les industries; • Vue bloquée par le stationnement de VR.	5
Tenir compte des inquiétudes à payer plus de taxes pour protéger l'environnement	• Compteurs d'eau	3
Utiliser les outils d'aménagement du territoire	• Usages compatibles; • Mixité des usages.	3
Informar la population sur vos règlements, actions et impacts environnementaux		2
Réduire l'étalement urbain		1

Tableau 9 – Synthèse du sondage en lien avec d'autres suggestions générales sur la Politique

Catégorie de suggestions, bonifications et observations	Détails et particularités	Occurrences
Utiliser des formulations plus engageantes pour la Politique	• Formulations plus positives; • Au-delà de ce qui est déjà fait à la Ville; • Plus réaliste, pas zéro déchet; • Outils de planification.	17
Remettre en question la nécessité d'une politique pour agir sur des enjeux non réels		1
Évaluer les coûts pour réaliser cette politique comparativement aux résultats environnementaux		1

4.2.4 Sommaire des idées soumises sur l'outil babillard

En sus des sondages thématiques, les gens étaient invités à partager leurs idées et des projets inspirants pour imaginer Lévis en tant que référence québécoise pour la prévention et la protection de la qualité de l'environnement ([annexe 2.4](#)). Chaque idée pouvait faire l'objet de vote par la mention « j'aime » ou de commentaires supplémentaires. Un total de 120 idées ont été émises par 113 personnes différentes. Ces idées ont également généré 32 réponses et 435 mentions « j'aime ». Elles seront analysées et pourront alimenter le futur Plan d'action environnemental de la Ville.

Les idées soumises sont classées selon les six thématiques de la consultation et regroupées par catégories, comme celles présentées dans les tableaux précédents. Le nombre de votes associé à chaque idée est également compilé. Les tableaux 10 à 16 présentent la synthèse des contributions :

Tableau 10 – Synthèse du babillard d'idées en lien avec la « Lutte et adaptation aux changements climatiques »

LUTTE ET ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES		
Catégories d'idées	Détails des idées soumises	Votes
Rendre les voies cyclables et pédestres accessibles en hiver	Aménager et déneiger l'hiver une piste cyclable sur Guillaume-Couture.	19
	Rendre les pistes multifonctionnelles utilisables 4 saisons. Avoir une piste de ski de fond l'hiver.	5
	Accessibilité universelle des trottoirs pour tous âges et conditions.	4
	Entretien des trottoirs pour marcher l'hiver de façon sécuritaire.	3
	Rendre les pistes cyclables accessibles pour la marche l'hiver plutôt que pour les motoneiges.	1
	Améliorer les conditions de marche hivernale partout et pour tous les citoyens.	0
Ajouter des voies cyclables et pédestres utilitaires	Piste cyclable sur Guillaume-Couture.	19
	Pistes cyclables sécuritaires autour des écoles afin d'encourager le transport actif.	15
	Ajouter des pistes cyclables dans toutes les rues (de chaque côté des artères utilitaires : Guillaume-Couture, Président-Kennedy, Taniata, Monseigneur-Bourget, Route des Rivières, Avenue des Églises, Route Lagueux, etc.) et harmonisées avec les feux de circulation.	13
	Pistes cyclables protégées sur les grands axes. Exemple : Marie-Victorin.	11
	Piste cyclable sécuritaire sur la route du président Kennedy.	9
	Ajouter un lien piéton pour donner accès au parc des Écartés.	6
	Encourager le transport alternatif.	5
	Trottoir et accès par transport actif pour le Avril et la clinique médicale Lévis.	1
	<u>Commentaire ajouté</u> : Plus de stationnements pour bicyclettes devant les commerces et encourager la population au transport actif.	
	Que les commerces aient des espaces sécuritaires pour stationner les vélos (abris et caméras).	0

LUTTE ET ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES (SUITE)		
Catégories d'idées	Détails des idées soumises	Votes
Assurer la sécurité des cyclistes et des piétons	Pistes cyclables sécuritaires autour des écoles.	15
	Accessibilité universelle des trottoirs pour tout âge et condition.	4
	Entretien des trottoirs l'hiver pour la sécurité des piétons.	3
Améliorer le réseau de bornes de recharges	Recharges rapides (50 kWh et +) près des axes routiers importants.	7
	Bornes de recharge 240V dans tous les stationnements.	7
	S'assurer que les nouvelles constructions d'immeubles multilogements soient compatibles avec la transition des véhicules électriques.	3
	Programme de subvention pour l'achat de bornes de recharge résidentielles.	2
Rendre plus accessible le transport collectif	Encourager le transport alternatif.	5
	Prendre en compte le secteur Bourget à l'Allemand et le secteur industriel de Lauzon pour un projet structurant de transport.	2
	Pas de trottoir ou autobus se rendant au Avril ou la clinique médicale Lévis.	1
	Penser à l'intégration d'une solution de type REM entre les quartiers de Lévis et autres municipalités.	1
Améliorer la propreté et le confort des abri-bus	Entretien des abri-bus à chaque arrêt. <u>Commentaires ajoutés</u> : Avoir une poubelle pour chaque abri-bus. Avoir des abris chauffant ou fermé (PRB des Rivières)	4
Améliorer la fluidité du réseau routier	Avoir des feux de circulation intelligents.	1
	Plus de carrefours giratoires.	1
	Permettre le virage à gauche à plus d'Endroits et diminuer les stops.	0
Bonifier le transport collectif	Amélioration du réseau de transport en commun.	2
	Mettre en place des services de microtransit sur demande dans les quartiers (exemple : FlexiBus).	0
Encadrer le chauffage au bois et les feux extérieurs	Interdire le chauffage au bois avec les anciens poêles à bois.	1
Électrifier et adapter la flotte de véhicules électriques	Mettre en place des services de microtransit avec une flotte de véhicules électriques.	0
Récupérer et redistribuer l'énergie	Utilisation du méthane produit par la dégradation du compost pour chauffer des bâtiments commerciaux et publics (voir la ville de Saint-Hyacinthe).	0
Cesser les développements	Limiter le nombre de nouvelles constructions à la tête des ponts pour éviter la surcharge de trafic.	0

Tableau 11 – Synthèse du babillard d'idées en lien avec les « Milieux naturels en santé »

MILIEUX NATURELS EN SANTÉ		
Catégories d'idées	Détails des idées soumises	Votes
Planter des arbres et ajouter des végétaux	Planter des arbres sur les terrains de la ville (bordure des boulevards et autres grands axes routiers, stationnements, petits parcs) et encourager la plantation privée (parcs industriels, stationnements des commerces, etc.). Dans les petits parcs, il pourrait y avoir des arbres fruitiers.	11
	Forcer les entrepreneurs à planter 10 arbres pour ceux coupés lors d'un développement résidentiel ou industriel.	6
	Corridor vert tout au long de Guillaume-Couture.	6
	Demander la plantation d'arbres sur les nouvelles propriétés et en assurer le suivi (îlots de chaleur, biodiversité, qualité de vie).	4
	Que toutes les maisons et les terrains aient des arbres plantés obligatoirement en accord avec la politique de l'arbre de Lévis.	2
	À la construction d'une nouvelle maison, il est demandé de planter un arbre. Ajouter l'obligation pour les édifices à logements multiples de planter en proportion du nombre de locations.	2
	Reboiser le nouveau développement ouest de Roc Pointe.	1
	Obliger les propriétaires de maison à planter au moins un arbre devant leur maison et 4 à 5 pour les immeubles	0
	Planter des arbres le long de l'autoroute Jean-Lesage parallèlement à la rue Louis-Lafontaine.	0
Augmenter le pourcentage d'aires protégées	Fleuve, crans rocheux et pourcentage précis du territoire.	10
	La grande pelée bleue, poursuivre l'espace protégé à tout le territoire.	1
Donner accès et mettre en valeur les milieux naturels	Mise en valeur des rives du fleuve et de ses affluents.	9
	Préserver les accès naturels au fleuve dans le secteur de Roc Pointe (sentier descendant de la rue du Commodore, de la rue qui prolonge la rue lady Aylmer).	2
	Importance de préserver la végétation des berges (éviter l'abattage, la tonte, le ratissage de feuilles des sous-bois jetés au bord de l'eau).	2
	Restaurer, restaurer lorsque nécessaire et redonner accès à certains des nombreux ruisseaux qui traversent la ville vers le fleuve (exemple : ruisseau qui traverse le boulevard Guillaume-Couture à Saint-David).	0
	Valoriser les milieux naturels urbains (boisés, jardins urbains, ruisseaux) pour l'éducation et l'agriculture.	0

MILIEUX NATURELS EN SANTÉ (SUITE)		
Catégories d'idées	Détails des idées soumises	Votes
Encourager les alternatives au gazon	Dans certains endroits ou quartiers, favoriser la croissance de plantes indigènes plutôt que la coupe de gazon.	8
	Permettre l'écopâturage (moutons qui broutent un terrain plutôt que la tondeuse).	3
Augmenter le nombre de parcs, d'espaces verts et d'accès au Fleuve et aux cours d'eau	Finaliser le projet de sentiers récréatifs de Saint-Nicolas (secteur des crans rocheux).	7
	Récupérer les territoires de la Quarantaine.	2
	Parcs à la tête des ponts et planter des arbres pour réduire les GES et le bruit de la circulation.	0
Conserver et protéger les boisés urbains	Se doter d'une politique en matière de protection des arbres en milieu urbanisé.	7
	Conserver les boisés pour les enfants pour leur environnement physique et naturel.	3
Contrer les îlots de chaleur urbains	Corridor vert tout au long de Guillaume-Couture pour prévenir les îlots de chaleur, le vent et le froid.	6
	Recouvrir les pistes cyclables de poussière de pierre et non de produits pétroliers.	0
Faciliter l'accès aux parcs	Ajouter un lien piéton donnant accès au parc des Écartés présentement presque juste accessible en voiture.	6
Lutter et prévenir la propagation des espèces exotiques et envahissantes (EEE)	Sensibiliser les citoyens à la lutte aux espèces exotiques envahissantes sur leur terrain et les terrains publics.	5
Aménager pour les pollinisateurs	Assouplir la réglementation concernant l'implantation de ruches dans les jardins.	5
Protéger et aménager adéquatement les parcs récréo-écologiques	Intégrer davantage de plantes indigènes et mellifères dans les parcs, espaces verts et aménagements horticoles municipaux.	3
Cesser de déboiser pour faire du développement	Préserver le Centre de ski de fond « sentiers des Grandes Prairies » contre le développement résidentiel et commercial.	2
	Restreindre et contrôler le déboisement lors de développement résidentiel.	0
Conserver les arbres et les boisés au sein des développements	Réduire la quantité d'arbres coupés pour le développement résidentiel.	1
	Mettre en place une politique de gestion de l'environnement lors de la réalisation d'un projet immobilier.	0
Créer des habitats fauniques et floristiques	Planter des aires d'alimentation et nichoirs pour espèces en voie de disparition (monarques, abeilles, hirondelles).	1
Faire un entretien écologique des espaces verts	Pour les pistes cyclables sur les anciennes voies ferrées, nettoyer la piste, mais laisser les plantes pousser librement.	1
Permettre des lieux de baignade	Se donner un objectif d'accès à une eau propre à la baignade sur le territoire de la ville .	1

Tableau 12 – Synthèse du babillard d’idées en lien avec la « Consommation responsable »

CONSOMMATION RESPONSABLE		
Catégories d’idées	Détails des idées soumises	Votes
Dédier des espaces et améliorer la réglementation pour permettre l’agriculture urbaine	Acquérir et permettre à des OBNL de restaurer les bâtiments et cultiver les aliments.	22
	Permettre la transformation des espaces gazonnés pour les transformer en jardin de quartier (exemple : rue Vaillancourt). <u>Commentaires ajoutés</u> : Récupérer le compost pour les locataires en logement et utiliser les espaces verts pour installer des bacs surélevés de jardinage. <u>Exemple</u> : Parc Saint-Benoit du Pitou, autour des écoles, institutions, centres communautaires, boîtes surélevées accessibles aux citoyens	21
	Augmenter la taille permise des serres domestiques et permettre l’utilisation du polythène. Faciliter la culture 4 saisons. <u>Commentaire ajouté</u> : Avoir droit à une serre d’abondance intégrée ou reliée à la maison	16
	Implanter le concept de forêt nourricière dans certains emplacements verts de la ville.	8
	Offrir des espaces de jardinage aux locataires et aux immeubles à logement ou condo.	5
	Modifier le code du bâtiment à Lévis pour rendre les édifices commerciaux aptes à recevoir des serres.	2
	Récupérer les territoires de la Quarantaine.	2
	Aménager des potagers dans les parcs et près des édifices municipaux et redistribuer les récoltes aux personnes démunies.	0
	Encourager l’agriculture urbaine par des modifications réglementaires pour favoriser la diversité des projets.	0
	Les boisés, jardins urbains, ruisseaux, devraient devenir des carrefours d’éducation à l’agriculture et aux écosystèmes.	0
Construire de façon plus écologique	Faire pression sur les compagnies de construction pour que les matériaux soient recyclés et revalorisés plutôt que l’incinérateur et l’enfouissement.	9
	Favoriser les toitures vertes pour les îlots de chaleur.	4
	Modifier le code du bâtiment à Lévis afin de rendre les édifices commerciaux aptes à recevoir les serres.	
	Adopter un règlement pour que les nouvelles constructions soient dotées d’un réservoir de captation d’eau de pluie.	3

CONSOMMATION RESPONSABLE (SUITE)		
Catégories d'idées	Détails des idées soumises	Votes
Favoriser les marchés de proximité	Soutenir la création d'un ou deux marchés (est et ouest de la ville) pour acheter des fruits et légumes des producteurs locaux pendant la période de juin à octobre dans des lieux faciles d'accès (proposition Traverse de Lévis ou le site de la ferme Chapais).	6
	Favoriser la mise en place d'un marché public tournant qui va dans différents quartiers.	2
Réduire la consommation	Bannir les capsules à café Nespresso.	2
Réduire le gaspillage alimentaire	Pénaliser les épiceries et autres commerces alimentaires lorsqu'ils dépassent un seuil établi de gaspillage alimentaire.	1
Élaborer une politique alimentaire	S'inspirer du Pacte de politique alimentaire de Milan.	0
Aménager des parcs et des jardins communautaires	Encourager les gestionnaires de logements à mettre à la disposition des locataires des espaces de jardinage.	0

Tableau 13 – Synthèse du babillard d'idées en lien avec la « Qualité du milieu de vie »

QUALITÉ DU MILIEU DE VIE		
Catégories d'idées	Détails des idées soumises	Votes
Réglementer l'usage des pesticides	Interdire l'utilisation de pesticides.	15
Adopter des mesures contre la pollution lumineuse	Adopter une politique pour réduire la pollution lumineuse, économie d'énergie par la ville, les citoyens, les commerces et les industries.	1
Agir contre le bruit	Améliorer la réglementation actuelle pour les zones résidentielles (exemple : la génératrice du IGA place Saint-Nicolas émet plus de 50 Db la nuit).	1
	Interdire l'utilisation des tondeuses et autres outils bruyants pendant les heures de repas.	1
	Faire des murs antibruit le long des autoroutes et des routes.	0
Agir contre les odeurs	Éloigner l'épandage de purin l'été.	0

Tableau 14 – Synthèse du babillard d’idées en lien avec le « Zéro déchet »

ZÉRO DÉCHET		
Catégories d’idées	Détails des idées soumises	Votes
Améliorer le recyclage du plastique et du polystyrène	Recyclage des capsules de café Nespresso via le bac de recyclage municipal.	13
Encourager les initiatives pour réutiliser les biens de consommation	Local communautaire pour la réparation de meubles, petits électros, autres petits objets. Exemple ajouté : comme le projet ABC du Filon	10
	Soutenir, en partenariat avec des organismes, des espaces de menuiserie pour favoriser la réparation d’objets et le partage d’outils.	5
	Mettre en place une plateforme de don de meubles.	1
	Cesser de tondre les bords de route et pistes cyclables.	0
Permettre le compostage pour les édifices à logement ou les entreprises	Obliger tous les restaurants à faire du compost et du recyclage.	7
	Offrir des bacs de compost aux locataires et des espaces de jardinage.	5
	Prévoir des sites de compostage communautaire (écoles et/ou parcs).	0
	Faciliter le compostage pour les locataires.	0
	Mettre en place un système de compostage dans les complexes à logement.	0
	Exiger le compostage pour les blocs appartement.	0
Interdire le plastique à usage unique	Éliminer les sacs de plastique à usage unique.	6
	Interdire l’utilisation des sacs de plastique dans tous les commerces de la Ville.	3
	Capsules de café Nespresso : Les produits à usage unique ne devraient pas être encouragés lorsque des alternatives écologiques existent.	0
Encourager l’économie de partage	Centre de prêt d’outils et de machines dans les quartiers. Location à faible coût (exemple : sableuse, scie à chaîne, tondeuse, etc.).	3
	Location à faible coût de certains véhicules légers de la flotte municipale en dehors des heures d’utilisation des employés pour diminuer l’empreinte environnementale (exemples dans le Bas-du-Fleuve).	2
Augmenter l’offre en écocentre	Écocentres mobiles.	3
Donner des subventions pour les soins personnels écologiques	Rendre gratuits les produits d’hygiène féminine réutilisables.	2
	Aide financière pour l’achat de produit d’hygiène lavable.	1
	Offrir une subvention aux femmes pour se procurer des protections hygiéniques écoresponsables.	1
	Aide financière, en plus des couches lavables déjà existante, pour le papier de toilette lavable, la diva cup, etc.	0

ZÉRO DÉCHET (SUITE)		
Catégories d'idées	Détails des idées soumises	Votes
Recycler les sacs de plastique	Trouver une solution économique, viable et responsable pour le recyclage des sacs de plastique sur le territoire de la municipalité.	2
	Investir dans l'achat d'équipements de recyclage des plastiques souples.	0
Agir contre les déchets	Vider régulièrement les poubelles près du fleuve.	1
Améliorer le service de collecte	Bonifier les installations de compostage pour accepter les sacs de compostage.	0
	Élargir l'inventaire de ce qui est accepté par le système de recyclage.	0

Tableau 15 – Synthèse du babillard d'idées en lien avec l'« Eau pour toujours »

EAU POUR TOUJOURS		
Catégories d'idées	Détails des idées soumises	Votes
Favoriser la protection et la restauration des cours d'eau	En collaboration avec les autorités du Juvénat de Saint-Romuald et d'OBNL, restaurer et mettre en valeur l'embouchure de la rivière Etchemin et ses tributaires.	10
Installer des pavés perméables	Refaire les stationnements municipaux en pavés alvéolés et obliger les citoyens et entreprises à adhérer à cette pratique.	7
Diminuer la quantité d'eau pluviale au réseau de collecte	Adopter un règlement pour que les nouvelles constructions soient dotées d'un réservoir de captation d'eau de pluie et les bâtiments existants.	3
Installer des compteurs d'eau	Responsabiliser les citoyens à une consommation d'eau responsable et ça doit passer par le compteur résidentiel et commercial.	0

Tableau 16 – Synthèse du babillard d’idées en lien avec d’autres suggestions transversales ou générales

AUTRES SUGGESTIONS TRANSVERSALES OU GÉNÉRALES		
Catégories d’idées	Détails des idées soumises	Votes
Sensibiliser et éduquer la population sur les bonnes pratiques environnementales	Un bâtiment devrait être dédié à l’éducation relative à l’environnement (exemple : maison du développement durable à Montréal, centre d’éducation relative à l’environnement ou à la transition écologique). Activités de formation, projets, réseautage, incubateur d’idées, etc.	15
	Ajouter un volet éducatif aux espaces naturels (arboretum, reconstitution de jardins anciens, sentier de découverte, parcours d’œuvres d’artistes de la région).	9
Miser sur l’éducation des enfants	La Ville peut jouer un rôle de leadership au côté du centre de services scolaire et faciliter les initiatives des directions, enseignants, parents, etc.	3
Intervenir auprès des entreprises et les industries	Mesurer l’effort des entreprises en matière d’environnement par le biais d’un questionnaire.	3
Offrir des incitatifs financiers pour favoriser les comportements respectueux de l’environnement	Offrir des subventions aux citoyens pour l’achat de produits zéro déchet (serviette hygiénique lavable, sac refermable réutilisable, etc.).	2
Consulter, impliquer et responsabiliser la communauté	Permettre des espaces citoyens avec les élus pour partager sur les enjeux environnementaux.	2
	Ramassage collectif des déchets en bord de rue.	2
	Motiver la population au transport actif pour les petites courses (exemple : utiliser un système de coupons pour un tirage au sort).	1
Réglementer les pratiques nuisibles	Accompagner les mesures de lois pour forcer à agir.	1
Préciser les engagements	Ajouter des cibles chiffrées aux divers engagements.	1
Consulter, impliquer et responsabiliser la communauté	Permettre des espaces citoyens avec les élus pour partager sur les enjeux environnementaux.	2
Faire respecter les règlements pour protéger l’environnement	S’assurer que les arbres abattus devant les résidences soient remplacés. Appliquer le règlement existant.	1
Autres	Respecter le patrimoine bâti et empêcher la construction de bâtiments standards dans les quartiers historiques (Vieux-Lévis).	2
	Interdire toute nouvelle construction de station-service sur le territoire.	0
	On peut aussi tenter de trouver de nouvelles pistes de solution comme une usine de biométhanisation ou d’autres technologies utilisant des déchets non organiques pour générer de l’électricité	0
	Permettre une éolienne sur une maison ou un terrain.	0

Annexe 1 :

Faits saillants atelier de travail avec les partenaires



12 février 2021

Faits saillants – Atelier de travail avec les partenaires
Élaboration de la Politique environnementale de la Ville de
Lévis

L'art de bâtir des ponts

transfertconsult.ca

MONTRÉAL - QUÉBEC - ROUYN-NORANDA
SAGUENAY - SHERBROOKE

1. Date et lieu de l'atelier

Mercredi 20 janvier 2021, de 9h à 11h

Outil de vidéoconférence Zoom

2. Personnes participant à l'atelier

LISTE DES PRÉSENCES	
Prénom et nom	Organisation
Partenaires	
Charles-Éric Bernier	Communauté métropolitaine de Québec (CMQ)
Catherine Emond	Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel
Josée Breton	Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches
Joannie Bouffard	Mon quartier de Lévis
François Lajoie	Organisme des bassins versants de la Côte-du-Sud (OBV de la Côte-du-Sud)
Véronique Brochu	Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC)
Érick Plourde	Corporation de développement communautaire de Lévis
Yolande Lépine	Collectif Virage
Sylvie Leduc	Organisme de bassins versants de la zone du Chêne (OBV Du Chêne)
Andréane Chabot	Conseil de bassin de la rivière Etchemin
Maud Trioreau	La financière agricole du Québec
Céline Benjamin	Mon quartier de Lévis
Charles-Hugo Maziade	Coop FA
Jessie Moore Tremblay	Le Filon
Caroline Gallant	Écolivres
Michel Bégin Lamy	Collectif Virage
Thierry Durand	Convergence action bénévole/ 211
Éléonore Aubin	Cégep de Lévis
Sylvain Milot	Fédération de l'Union des Producteurs Agricoles de la Chaudière-Appalaches
Vincent Frenette	Le Filon
Claude Boucher	Société de transport de Lévis
Guy Genest	Ferme Genest
Alexandre Coulombe	Centre de services scolaires des Navigateurs
Organisation de l'atelier	
Jean-Claude Belles-Isles	Direction de l'environnement - ville de Lévis
Isabelle Peltier	Direction de l'environnement - ville de Lévis
Marie-Ève Masi	Direction de l'environnement - ville de Lévis
Christian Guay	Direction de l'environnement - ville de Lévis
Rébecca Gelly-Cyr	Transfert Environnement et Société
Marie-Ève Perreault	Transfert Environnement et Société

3. Objectifs de l'atelier

Cet atelier de travail avec les partenaires de la Politique environnementale visait à :

- Collaborer avec les partenaires de la ville pour élaborer une politique intégrant les réalités locales;
- Bonifier et valider les orientations préliminaires;
- Intégrer un point de vue spécialisé et extérieur aux thématiques et aux enjeux environnementaux.

4. Format de l'atelier

Une courte présentation a été faite afin que l'ensemble des personnes présentes aient des informations contextuelles sur l'élaboration de la Politique afin de faciliter les discussions. La démarche d'élaboration et de consultation du milieu, ainsi que les faits saillants des consultations de l'été 2020 ont été présentés. Puis, le cadre de référence de la Politique a également été détaillé.

Dans un deuxième temps, les partenaires ont participé à deux ateliers thématiques, selon leurs champs d'intérêt. Un total de 10 ateliers couvrant les 6 thématiques a eu lieu.

5. Faits saillants des ateliers thématiques

5.1 Zéro déchet

Contenu préliminaire présenté

- Un objectif devrait concerner la production de matières résiduelles de la Ville;
- La notion d'économie circulaire devrait apparaître dans les objectifs spécifiques;
- Un objectif devrait servir à positionner la Ville comme leader, voire de faire du plaidoyer auprès du gouvernement québécois, par rapport à la réduction des matières résiduelles à l'échelle provinciale (Ex. : taxe sur la production de déchets, positionnement public dans les débats sur la question, etc.);
- Un objectif devrait être ajouté sur la diffusion de l'information concernant les matières résiduelles (Ex. : définition des déchets ultimes, traitement accordé aux différents types de matières résiduelles, etc.);
- Un objectif spécifique devrait être ajouté sur le rayonnement des bons coups de la Ville concernant la gestion des matières résiduelles;
- La notion de modification des modes de consommation devrait apparaître dans les objectifs spécifiques;
- Un grand nombre d'objectifs concerne la gestion des matières résiduelles en comparaison à ceux qui abordent directement la réduction à la source.

Pistes pour le futur plan d'action

- Sensibiliser la population aux coûts de la gestion des matières résiduelles en partageant un plus grand nombre de données;
- Créer une structure d'accueil pour les citoyens et les citoyennes, comme les écoquartiers à Montréal, afin de sensibiliser et d'informer;
- Mettre en place des incitatifs financiers pour favoriser la réduction des matières résiduelles;
- Montrer l'exemple au sein de la Ville en mettant en place des actions concrètes;
- Développer des outils de sensibilisation avec les organismes locaux afin qu'ils soient adaptés à leur clientèle;
- Mettre en place des mesures afin de faciliter la négociation avec les propriétaires d'immeubles pour mettre en place le compostage;
- Mettre en place des moyens qui favorisent l'implication citoyenne. (Ex. : Programme de projets citoyens, rapprochement de la population et du conseil municipal, etc.).

Projets des partenaires

- Le CEGEP de Lévis élabore actuellement une Politique environnementale et est à la recherche de partenaires pour la mise en œuvre;
- L'organisme Convergence action bénévole/211 cherche un partenariat pour l'appuyer dans le développement d'un nouveau projet.

5.2 Consommation responsable

Contenu préliminaire présenté

- Un objectif devrait concerner la sensibilisation de la population sur le sujet de la consommation responsable;
- Un objectif devrait mettre de l'avant la mise sur pied d'un réseau d'achat local fort;
- Le terme écoresponsable devrait être précisé puisqu'il est complexe à comprendre pour la population;
- La définition de ce qu'est un achat local devrait aussi être expliqué (Ex. : Établir des critères pour définir l'achat local, etc.);
- La population devrait être mise au cœur de l'achat local pour qu'elle consomme différemment, et ce directement dans l'énoncé de l'objectif;
- Il serait préférable de soutenir plutôt que favoriser l'achat local, car le terme inspire l'action plutôt que la passivité;
- Il serait important de miser sur les circuits courts pour soutenir l'achat local dans le secteur de Lévis.

Projets des partenaires

- La financière agricole offre plusieurs programmes de soutien financier à l'agriculture urbaine et a de la difficulté à rejoindre des bénéficiaires (Ex. : jardins communautaires, jardins collectifs, etc.). La Ville pourrait transmettre l'information afin d'informer les responsables de projet de ces possibilités;
- La Corporation de développement communautaire de Lévis a un projet de production maraîchère et de distribution dans les dépanneurs situés dans des déserts alimentaires.

Pistes pour le futur plan d'action

- Instaurer des marchés publics qui offrent des produits locaux (Ex. : des marchés satellites par quartier, des marchés ambulants, un marché situé au quai Paquet, fermeture de rue, des marchés sur les pavés d'église, etc.);
- Créer un pôle touristique autour d'un marché public;
- Implanter des points de vente de produits locaux dans des lieux stratégiques qui favorisent l'achat-opportunité (Ex. : Positionner les points de vente pour inciter les gens à consommer localement sans qu'ils aient besoin de le planifier, etc.) ;
- Développer des jardins communautaires sur le site de la ferme Chapais;
- Augmenter l'utilisation des programmes de soutien financier agricoles de la Financière agricole;
- Favoriser les partenariats avec la Ville plutôt que de porter les projets et les initiatives;
- Développer des guides pratiques à l'attention de la population (Ex. : élaboration d'un potager, guide d'achat local, etc.);
- Développer des initiatives d'agriculture urbaine (Ex. : toit vert, serres sur les toits, etc.).

Commentaires généraux sur la thématique

- L'approvisionnement de biens et services, dans le secteur public, est soumis à la règle du plus bas soumissionnaire. Il est donc difficile d'inclure le volet local et écoresponsable dans la prise de décision;
- Il est difficile d'établir des constats et de développer des solutions qui s'appliquent à l'ensemble du territoire de Lévis puisque la trame urbaine est morcelée en plusieurs anciennes municipalités;
- Le thème *Ville résiliente* est très difficile à comprendre pour des partenaires. La signification et la portée du mot « résilience » ont suscité une grande discussion dans l'un des ateliers.

5.3 Milieux naturels en santé

Contenu préliminaire présenté

- Un objectif spécifique de l'objectif « Redonner l'accès au Fleuve et ses affluents » devrait être ajouté concernant la qualité de l'eau dans l'optique de permettre la baignade;

- Les objectifs sur la mise en valeur des milieux naturels devraient mettre l'accent sur :
 - l'acquisition de connaissances (Ex. : panneaux d'interprétation, etc.)
 - la sensibilisation
 - l'éducation populaire autour de l'environnement
- Un objectif devrait concerner l'enjeu d'imperméabilisation des sols, soit par :
 - La conservation et l'augmentation des surfaces naturelles
 - La sensibilisation de la population pour éviter ou diminuer l'imperméabilisation (Ex. : stationnement en dalles, etc.);
- Un objectif spécifique devrait concerner la mise en valeur des crans rocheux ainsi que leur valeur identitaire pour le paysage et l'environnement;
- Un objectif devrait concerner la reconnaissance et la mise en valeur du paysage fluvial;
- Un objectif spécifique devrait concerner la préservation de la ferme Chapais;
- Il serait important de ne pas donner accès à tous les milieux d'intérêt et de conserver les milieux sensibles;
- Un grand nombre d'objectifs concerne les milieux naturels, l'accent devrait aussi être mis sur les cours d'eau;
- L'objectif spécifique qui concerne les corridors écologiques devrait aussi mentionner l'interconnexion;
- Les objectifs devraient aussi mettre l'accent sur la mise en valeur de la biodiversité (Ex. : milieux humides, etc.);
- L'objectif sur les espèces envahissantes et exotiques (EEE) devrait être modifié, car les éliminer semble ambitieux, alors qu'il serait préférable de viser la prévention de l'introduction et la limitation de la dispersion;
- L'objectif sur les EEE ne devrait pas être exclusif aux milieux d'intérêt;
- Le lien entre la conservation et la mise en valeur devrait être explicité;
- Un objectif devrait intégrer la notion d'intégration des milieux naturels aux nouveaux usages du territoire, pas seulement aux les nouveaux développements;
- Un objectif devrait mentionner la création de corridors écologique aussi dans les milieux d'intérêt.

Pistes pour le futur plan d'action

- Créer un répertoire sur les sites naturels;
- Favoriser les partenariats avec la Ville plutôt que de porter les projets et les initiatives;
- Cibler les partenariats avec les milieux scolaires;
- Implanter une rétroaction annuelle sur le plan d'action de la Politique;
- Inclure, dans les règlements municipaux, un pourcentage de conservation ou de plantation minimal sur les terrains des ensembles résidentiels;
- Améliorer les points de vue sur le fleuve et bonifier les aménagements. (Ex. : mobilier urbain, certains endroits pourraient faire l'objet de nouvelles percées visuelles, etc.);
- Ajouter des critères pour identifier les endroits à haute valeur écologique afin de ne pas se limiter aux milieux d'intérêt déjà identifiés;

- Réutiliser le concept de bande riveraine végétale dans le développement urbain afin d'éviter l'atrophie de la végétation;
- Appliquer les nouvelles politiques d'aménagement dans les quartiers actuels;
- Éviter de miser seulement sur la compensation, car la protection des milieux est essentielle;
- Diversifier les espèces utilisées dans la végétalisation afin de diversifier la biodiversité;
- Créer des parcs de la Ville qui seraient des massifs forestiers résiduels;
- Effectuer de la sensibilisation sur des sujets tels que :
 - L'imperméabilisation des sols
 - L'importance de la conservation
 - L'investissement dans des projets scolaires
 - Les sortes d'arbres à planter

Projets des partenaires

- La CDC de Lévis est un partenaire dans la promotion et la communication des activités municipales.

5.4 Mobilité durable

Contenu préliminaire présenté

- Un objectif devrait mettre l'accent sur la transition du véhicule individuel vers le transport collectif;
- La Politique devrait permettre de positionner la Ville comme un générateur d'offre de transport collectif;
- Les objectifs devraient mettre de l'avant l'intégration du transport collectif avec :
 - Les autres modes de transport et le porte-à-porte
 - Les MRC avoisinantes
 - La rive nord
- Un objectif devrait positionner l'aménagement de la Ville comme un vecteur favorisant l'utilisation du transport actif et collectif (Ex. : diminution du stationnement, aménagement de la Ville pour faciliter l'accès au transport collectif, etc.);
- Il serait important de mettre le piéton au cœur du transport actif, car :
 - Il y a une augmentation de la marche dans les dernières années
 - Il faut assurer des déplacements sécuritaires
 - La saisonnalité des déplacements devrait être prise en compte
 - Le potentiel de « *marchabilité* » de Lévis pourrait être évalué
 - Le piéton est l'utilisateur du transport collectif
- Il serait nécessaire de prioriser les objectifs spécifiques pour maximiser l'impact;
- L'accent devrait être mis sur la mobilisation et la sensibilisation pour changer les habitudes de transport collectif.

Projets des partenaires

- La STLévis a prévu plusieurs mesures pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre et améliorer le service de transport collectif.

Pistes pour le plan d'action

- Réfléchir à la possibilité d'avoir la gratuité du transport collectif;
- Établir des cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre et communiquer les résultats à la population;
- Faire connaître les plans de mobilité durable à la population;
- Changer la réglementation pour obliger la création de quartiers à échelle humaine pour ainsi diminuer les transports requis;
- Mettre en place des mesures incitatives et/ou contraignantes pour diminuer l'utilisation de l'auto solo;
- Installer des bornes de recharge sur rue et changer leur mode de tarification.

5.5 Eau pour toujours

Contenu préliminaire présenté

- Le but de la thématique devrait contenir la notion suivante : « une quantité d'eau suffisante à nos besoins »;
- Un objectif devrait concerner les eaux souterraines et les puits individuels;
- Un objectif devrait mettre l'accent sur le suivi du rejet des eaux usées et la mise aux normes des installations septiques individuelles;
- Un objectif devrait concerner la séparation des réseaux avec les raccordements inversés;
- Un objectif spécifique devrait concerner la réduction de la consommation d'eau potable par la sensibilisation de la population ;
- La diminution de la charge sédimentaire, dans les propriétés privées et dans les réseaux de la Ville, devrait faire l'objet d'un objectif spécifique ;
- Une orientation sur la résilience face aux changements climatiques devrait être ajoutée et inclure des objectifs sur la réduction du débit dans les cours d'eau. (Ex. : création des seuils de dissipation d'énergie, création de milieux humides riverains, enherbement, etc.).
- Il serait important de bien définir ce que signifie la consommation et l'utilisation responsable de l'eau potable (Ex. : Ne pas gaspiller d'eau pour laver sa voiture, une économie d'eau en général, etc.) ;
- L'objectif spécifique « contrôler les rejets d'eaux usées dans le réseau pluvial et les cours d'eau » devrait parler d'interdire ou de limiter les rejets;
- Les objectifs spécifiques ne concernent pas suffisamment l'eau potable.

Pistes pour le futur plan d'action

- Créer une application qui regroupe les bons et les mauvais coups environnementaux de la collectivité;
- Augmenter la capacité des étangs aérés;

- Bonifier le financement des programmes éducatifs déjà en place;
- Mettre en place un système d'indicateurs afin de mesurer les impacts réels des mesures sur l'environnement;
- Se servir des outils déjà existants afin de rejoindre les Lévisiens et Lévisiennes. (Ex. : l'atlas de l'environnement de la Communauté métropolitaine de Québec, etc.).

5.6 Qualité du milieu de vie

Contenu préliminaire présenté

- Un objectif sur l'augmentation du couvert végétal qui vise également à encourager la diversification du couvert et à augmenter la biodiversité devrait être créé;
- Un objectif spécifique devrait concerner la sensibilisation de la population afin d'augmenter une tolérance aux nuisances engendrées par l'activité agricole en milieu rural;
- La Politique devrait être plus engageante par le choix des mots et en évitant les mots comme « encourager » ou « favoriser »;
- Les objectifs devraient être précisés par secteurs, notamment en ce qui concerne les pesticides (agricole, domestique, industriel, etc.).

Projets des partenaires

- L'UPA conçoit des dépliants de sensibilisation pour promouvoir auprès de la population le rôle des agriculteurs dans le système alimentaire. Ce projet pourrait être déployé à Lévis;
- Les OBV veulent organiser une coupe simultanée d'herbe à poux dans les municipalités de la région.

Pistes pour le futur plan d'action

- Élaborer les actions en fonction des secteurs (agricole, résidentiel, industriel, etc.) comme les mesures à mettre en place ne sont pas les mêmes;
- Valoriser les industries qui mettent en place des mesures de diminution des nuisances;
- Créer un réseau d'entreprises qui servirait de vitrine pour diffuser leurs bonnes pratiques avec le voisinage;
- Réglementer l'implantation des secteurs résidentiels à proximité des zones industrielles;
- Réglementer l'utilisation des pesticides pour l'usage domestique;
- Utiliser les plantations et le verdissement afin de réduire les nuisances;
- Ouvrir le dialogue et mettre en place des mesures de médiation entre la population et les industries;
- Caractériser la situation sur l'utilisation des pesticides afin de bien calibrer les actions et mesurer leur impact.

6. SONDAGE SUR LE DÉROULEMENT DE L'ATELIER

Un sondage de rétroaction a été partagé après la rencontre à l'ensemble des personnes présentes à l'atelier. Un total de seize réponses a été recueilli. L'appréciation générale de la rencontre a été excellente. Les trois quarts des personnes ayant répondu au sondage ont dit être très satisfaits de la rencontre et 88% ont affirmé avoir pu pleinement s'exprimer lors des ateliers thématiques. Les personnes ayant participé à la rencontre ont également été invitées à contribuer à la consultation virtuelle qui débutera dans les prochaines semaines afin de transmettre des idées et des commentaires qu'elles n'auraient pas eu le temps de transmettre lors des ateliers.

Annexe 2 : Plateforme de consultation

2.1 Fiches thématiques

2.2 Engagements proposés

2.3 Questionnaire du sondage

2.4 Outil pour le partage d'idées

La lutte et l'adaptation aux changements climatiques consiste à mettre en place des mesures qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre (notamment au niveau du transport) et à réaliser des actions pour réduire la vulnérabilité de la Ville par rapport aux effets des changements climatiques.

Portrait de Lévis

Inventaire des émissions de gaz à effet de serre (GES) (2009)

64% des GES sont émis par le secteur **industriel**
30% des GES sont émis par le secteur du **transport**

Transport actif



323 km de pistes cyclables
+ **20%** des déplacements à pied (2011-2017)
+ **53%** des déplacements en vélo (2011-2017)

Autopartage et voiture électrique



12 bornes électriques municipales
7 stationnements incitatifs
2 plateformes de covoiturage
2 stations d'autopartage

Îlots de chaleur urbains (ICU)

Un ICU est une zone où suite au développement urbain les **températures moyennes sont significativement plus élevées** par rapport à des secteurs plus naturels.

Les principales causes des ICU sont:

- La diminution du couvert végétal
- Les surfaces bétonnées ou imperméables



40% du territoire urbanisé est considéré comme un ICU.

L'augmentation de la **canopée urbaine**, qui représente l'étendue du couvert arborescent en milieu urbain, est un moyen efficace de réduire les îlots de chaleur.

L'indice de canopée est de **35%** à Lévis.



Automobile

L'automobile est le mode de déplacement quotidien le plus important.



86%



6%

Le nombre de véhicule par ménage a augmenté de **15%** (2011 à 2017).



1,65 véhicule
par ménage

Transport en commun

16 000 déplacements quotidiens en semaine (2019)

1250 h de services supplémentaires depuis 2016 (2019)

12 autobus hybrides

3,25 km supplémentaires de voies réservées (2017 à 2018)



Les **parcours** de transport collectif Lévisien-1, Lévisien-2 et Lévisien-3 qui empruntent le boulevard Guillaume-Couture et la route des Rivières favorisent les déplacements entre plusieurs points névralgiques de Lévis et de Québec.

Actions réalisées par la Ville

Des engagements pour le climat

La Ville met en œuvre le plan de réduction des GES 2013-2021, dont la mise à jour est en cours.

Le plan d'adaptation aux changements climatiques, qui sera adopté par la Ville en 2022, vise à augmenter la résilience des communautés face aux aléas du climat actuel et futur. À titre d'exemple, les engagements peuvent concerner le verdissement urbain, l'aménagement du territoire ou des ajustements des pratiques de gestion de l'eau, de la faune ou de la flore.

Rôle de la Ville: Leader
En cours



Lutte aux îlots de chaleur urbains

Entre 800 et 1200 arbres sont plantés chaque année sur le territoire en priorisant les endroits où il y a présence d'îlots de chaleur urbains.

Rôle de la Ville: Leader
En continu



Efficacité énergétique

La Ville a converti à l'électricité—tous les bâtiments qui utilisaient du mazout ou du propane. De nombreux travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique ont aussi été réalisés, comme la centralisation des contrôles ou le remplacement des fenêtres ou des toitures. Cela a permis de réduire de 519 tonnes de CO₂ éq. les émissions municipales.

Rôle de la Ville: Leader
2015 à 2020



Compensation et éducation

La Ville est un partenaire majeur du projet de Bourse du carbone Scol'ERE de la Coopérative Forêt d'Arden, depuis 2010. Il s'agit de la première alternative de compensation des émissions de GES en éducation qui permet d'offrir des activités éducatives sur les changements climatiques dans les écoles primaires de Lévis et de partout au Québec.



Rôle de la Ville: Partenaire
En cours

Actions réalisées par la Ville

Mobilité durable

La modernisation du boulevard Guillaume-Couture vise une meilleure fluidité pour tous les usagers de la route en mettant un accent sur l'amélioration du transport collectif et des transports actifs. Le projet inclut l'aménagement de voies réservées et l'instauration de feux prioritaires pour autobus. Un des éléments significatifs du plan d'action prévoit l'implantation d'une piste cyclable utilitaire favorisant les modes de transport alternatifs.

Rôle de la Ville: Leader
En cours



Transport actif

Depuis 2017, la Ville intègre des trottoirs et des pistes cyclables sécuritaires le long des axes routiers d'importance à tous les nouveaux développements.



Rôle de la Ville: Leader
En continu

Bornes de recharge électriques

Depuis 2018, 12 bornes de recharge électriques ont été installées par la municipalité. Elles s'ajoutent à celles des réseaux privés existants.

Rôle de la Ville: Leader
2018



Réseau cyclable



La Ville de Lévis s'est dotée d'un plan directeur du réseau cyclable en 2010, et sa mise à jour a été réalisée en 2020. Au total, 24,8 km de pistes ont été ajoutés entre 2015 et 2020.

Rôle de la Ville: Leader
En continu

Milieux naturels en santé

Les milieux naturels jouent un rôle primordial pour le maintien de la qualité de vie et de l'environnement. Ils sont bénéfiques pour la qualité de l'air, de l'eau, des sols et pour le maintien de la biodiversité. Ils ont aussi une grande valeur paysagère et sont des lieux de loisirs, d'apprentissage et de ressourcement.

Portrait de Lévis

Arbres et forêt

28 % du territoire est composé de forêt



Cours d'eau



44 km de bordure fluviale et
24 accès publics au fleuve

Milieux humides

25 % du territoire est constitué de milieux humides



Faune et flore

Présence d'espèces vulnérables: -

- Gentiane de Victorin
- Couleuvre à collier
- Martinet ramoneur
- Goglu des prés

Crans rocheux

26 crans rocheux contribuent au paysage unique de la ville de Lévis. Ils agissent comme écrans visuels et acoustiques et représentent des habitats uniques pour diverses espèces.

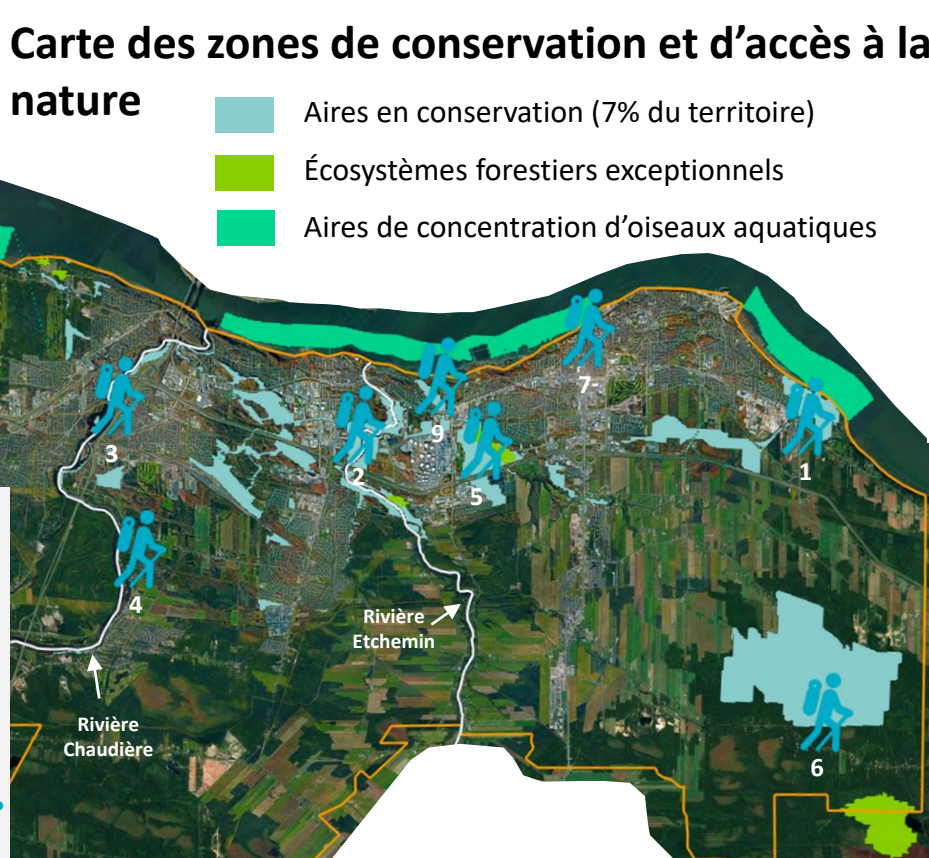


Carte des zones de conservation et d'accès à la nature

- Aires en conservation (7% du territoire)
- Écosystèmes forestiers exceptionnels
- Aires de concentration d'oiseaux aquatiques

10 parcs récréo-écologiques

1. Parc régional de la Pointe De La Martinière
2. Parc de la rivière Etchemin
3. Parc des Chutes-de-la-Chaudière
4. Éco-Parc de la Chaudière
5. Parc Valéro Les Écart
6. Grande plée Bleue
7. Parcours des Anses
8. Sentiers récréatifs de St-Nicolas
9. Ferme Chapais
10. Parc linéaire du Grand-Tronc



Politique
environnementale



Actions réalisées par la Ville

Des arbres pour les citoyens

Depuis 2011, plus de 5 000 arbres ont été remis gratuitement à la population afin de reboiser les bandes riveraines. De plus, 136 familles ont aussi reçu un arbre grâce au programme *Un nouvel enfant, un arbre* depuis sa création en 2018.

Rôle de la Ville : Leader et facilitateur
En continu



Lutte aux espèces nuisibles

Des travaux d'éradication et de contrôle d'espèces végétales toxiques et envahissantes, comme la berce du Caucase, la renouée du Japon et le roseau commun, ont été effectués.

Rôle de la Ville : Leader et partenaire
En continu

Milieux humides et hydriques

La Ville de Lévis s'unit aux 9 MRC de la Chaudière-Appalaches pour réaliser un Plan régional des milieux humides et hydriques. Ce plan permettra d'identifier les milieux d'intérêt selon l'approche par bassin versant et d'améliorer la qualité des cours d'eau. Le plan sera adopté en 2022.

Rôle de la Ville : Leader et partenaire



Un joyau écologique à Lévis

La Grande plée Bleue est l'une des plus vastes tourbières au Québec. Grâce à sa qualité naturelle exceptionnelle, elle est en attente d'un statut de réserve écologique et de la reconnaissance internationale RAMSAR. Le site est accessible au grand public depuis 2016 grâce à l'aménagement d'un sentier et à l'organisation de visites guidées et d'activités d'interprétation.

Rôle de la Ville : Facilitatrice, leader et partenaire
2016 et à venir

Corridors écologiques protégés

Par l'intégration du Plan de gestion des milieux naturels à son Schéma d'aménagement et de développement, la Ville assure la conservation de 15 km² de corridors écologiques constitués de milieux humides, de boisés, de crans rocheux, de bandes riveraines élargies et de friches. Ce plan de conservation va au-delà des exigences gouvernementales en assurant l'interconnexion entre les divers milieux.

Rôle de la Ville : Leader
2015



Biodiversité en milieu agricole

Ce sont 8 entreprises agricoles qui ont participé au projet d'implantation d'un corridor faunique le long de la rivière des Coutures. Ce projet a permis de reboiser et de créer des haies brise-vent sur près de 4 km de rives. La démarche a été initiée par le Comité de bassin versant de la rivière Etchemin et financée par le MAPAQ et la Ville de Lévis.

Rôle de la Ville : Partenaire
2016-2017





Consommation responsable

Les choix de consommation ont des impacts environnementaux engendrés par le transport des marchandises, le mode de production, le type d'emballage ou les ressources utilisées pour la fabrication.

La consommation responsable vise à développer l'achat local, l'approvisionnement responsable et l'agriculture urbaine et locale, afin notamment de diminuer les gaz à effet de serre et la quantité de matières résiduelles générées, ainsi que de protéger la qualité de l'eau, de l'air et des sols.

Portrait de Lévis

Agriculture urbaine



73 % du territoire de la ville est en zone agricole

5 jardins communautaires et collectifs :

- Jardin de la Sittelle (secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)
- Jardin de Lauzon (secteur Lévis)
- Jardin du parc de l'Anse-Tibbits (secteur Lévis)
- Jardin du parc des Fleurs (secteur Pintendre)
- Jardin les Radicelles (secteur Saint-Jean-Chrysostome)



Achat local et durable

Plus de **2 000 commerces** et services locaux



8 producteurs agricoles et 7 commerçants locaux sont mis en valeur par le parcours **Chemin de la Fraîcheur**, dans le secteur Saint-Nicolas



31 fermes pratiquent la **vente directe** sous forme de kiosque



1 carte interactive des commerces de Lévis, réalisée pour la campagne d'achat local **Meilleur ici, Meilleur à Lévis** – meilleuralevis.com



10 fermes pratiquent l'agrotourisme



1 marché public permanent ouvert à l'année : **Marché de Lévis**



Actions réalisées par la Ville

Vivez le courant Lévis

Une vaste stratégie de marketing territoriale, intitulée Vivez le courant Lévis, a été déployée par la Ville et se poursuivra pour les cinq prochaines années. Cette stratégie vise à attirer des familles et de la main-d'œuvre, à favoriser les investissements sur le territoire en plus d'accroître le sentiment d'appartenance de la population actuelle. Ainsi, Lévis rayonnera en tant que municipalité attrayante et dynamique.

VIVEZ
le courant
LÉVIS

Rôle de la Ville : Leader et partenaire
En continu

Réflexion sur l'implantation d'un marché public et d'un jardin communautaire

Le projet de jardin communautaire imaginé sur le site de la ferme Chapais s'inscrit dans le Plan de développement de la zone agricole de la Ville de Lévis (PDZA), adopté par le conseil municipal le 24 octobre 2016. La Ville serait en mesure d'y implanter le plus gros jardin communautaire en milieu urbain au Québec et d'y tenir un marché public.

Rôle de la Ville : Leader et partenaire
À venir

Approvisionnement responsable

Depuis 2018, la Ville est membre de l'Espace de concertation sur les pratiques d'approvisionnement responsable (ECPAR) afin de poursuivre l'intégration de pratiques d'achat local et durable.

Rôle de la Ville : Leader et partenaire
En continu

L'achat local pour réduire l'empreinte écologique

En 2020, la Ville a dévoilé un plan d'achat local mettant en œuvre différentes initiatives, telles que la mise en ligne du site **achetonslevis.ca**, qui s'ajoutent aux programmes financiers d'aide à l'entreprise lévisienne. Ce plan contribue à l'économie locale en plus de réduire les GES générés par le transport des biens et le suremballage.

Rôle de la Ville : Leader
En continu



Agriculture urbaine

Plusieurs actions sont planifiées afin de favoriser la pratique de l'agriculture en milieu urbain dont l'ajout de 3 nouveaux jardins communautaires et collectifs d'ici 2023, ainsi que la modification de la réglementation pour permettre et encadrer la garde de poules en ville.

Rôle de la Ville : Facilitatrice
À venir



Qualité du milieu de vie

Les activités urbaines et l'utilisation de diverses substances peuvent affecter la qualité de l'environnement. Ces nuisances peuvent agir sur la santé et le bien-être des êtres humains.

Pour maintenir la qualité du milieu de vie, les contaminants et les nuisances dans l'environnement comme les pesticides, le bruit, les odeurs, la pollution lumineuse et les poussières doivent être minimisés.

Portrait de Lévis

Bruit

Sur les **1100** plaintes de bruit reçues en 2019, **9 %** concernent des industries ou des commerces.



Sources de nuisance potentielles

Certaines activités peuvent générer du bruit, des odeurs, des poussières ou d'autres nuisances susceptibles d'affecter la qualité de vie. La collaboration avec les acteurs du territoire est indispensable pour maintenir la qualité de vie.

- Incinérateur
- Usine d'équarrissage du secteur Charny
- Dépôts à neige usée
- Gare de Triage Joffre
- Raffinerie et Pipeline Énergie Valéro
- Étangs de traitement d'eaux usées
- Postes de transformation d'Hydro-Québec
- Oléoduc Saint-Laurent et gazoduc Énergir
- Gravières, les sablières et les carrières
- Sites de compostage industriel
- Site d'enfouissement
- Voies routières à fort débit de circulation



Qualité de l'air

La qualité de l'air est qualifiée de bonne à acceptable par le Ministère de l'Environnement, et ce pour l'ensemble du territoire. Il n'y a eu aucune journée de smog en Chaudière-Appalaches dans les 5 dernières années et 6 en moyenne pour la Capitale-Nationale.

Pesticides

Le détail des ventes de pesticides au Québec est réparti comme suit (2018) :

55 % herbicides
18 % insecticides
12 % fongicides



Le milieu agricole représente **69 %** des ventes, le milieu urbain **14 %** et celles des autres ventes (industries, forêts) **17 %**.

Terrains contaminés

100 % des sols gérés lors des travaux de la Ville sont disposés dans des sites autorisés, selon leur niveau de contamination.

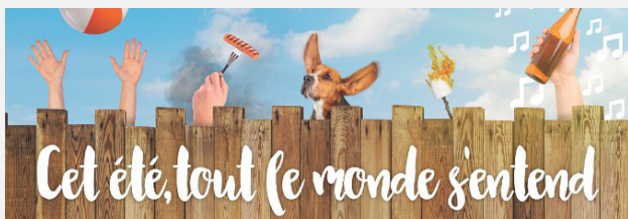
Les sols de tous les **terrains vacants** appartenant à la Ville ont été analysés afin de savoir s'ils sont contaminés.



Actions réalisées par la Ville

Sensibilisation au bruit

La Ville a lancé une campagne de bon voisinage en 2016 concernant les nuisances sonores ayant pour thème *Cet été, tout le monde s'entend*. Ce slogan à double signification évoque le respect et la tolérance, de même que la bonne entente.



Rôle de la Ville: Facilitatrice
En cours

Comités de citoyens

Plusieurs comités de vigilance sont en action sur le territoire, comme celui de l'incinérateur, du Lieu d'enfouissement technique, du site de compostage, de la raffinerie Valéro et de l'usine Sanimax. Ils sont généralement composés de citoyens, d'élus municipaux, d'organismes et de représentants de l'entreprise ou de l'installation. On y aborde des sujets comme les risques et les nuisances potentiels inhérents à la présence de ces installations sur la population et l'environnement, dans le but de collaborer à la recherche de solutions.

Rôle de la Ville: Facilitatrice
En continu



Émissions atmosphériques

En 2015, la Ville a mis en service un nouveau système ultramoderne de mesure des émissions atmosphériques à l'incinérateur de Lévis. Ce nouveau système à la fine pointe de la technologie permet un suivi plus précis de la qualité des émissions atmosphériques sortant de la cheminée de l'incinérateur. Ceci permet d'intervenir rapidement et de procéder aux ajustements nécessaires pour augmenter la performance de l'installation et ainsi limiter au maximum les émissions de contaminants.

Rôle de la Ville: Leader
En continu

Sifflet de train

En étroite collaboration avec les citoyennes et les citoyens du secteur de Charny et le Canadien National, la Ville de Lévis a enclenché en novembre 2020 la procédure visant l'abolition du sifflet de train aux passages à niveau du chemin de Charny, de la rue de la Traverse et de l'avenue des Églises.

Rôle de la Ville: Facilitatrice
En cours



Revitalisation de terrains contaminés

Plusieurs secteurs de Lévis ayant été contaminés par des activités industrielles passées sont revitalisés par la Ville de Lévis. Le secteur de la traverse (Quai Paquet) est un exemple où des terrains contaminés ont été réhabilités, permettant la mise en valeur du site et l'accès à la population en toute sécurité et dans le respect de l'environnement.

Rôle de la Ville: Leader
En continu





Zéro déchet

Les collectes et le traitement des matières résiduelles engendrent de nombreux impacts sur l'environnement. Ces opérations génèrent des gaz à effet de serre et affectent la qualité de l'eau et des sols.

Tendre vers le Zéro déchet signifie de privilégier la réduction à la source et le réemploi, puis le recyclage et la valorisation afin que l'élimination soit réalisée en dernier recours.

Portrait de Lévis*

Déchets

Collecte à chaque semaine en été et aux 2 semaines en hiver

Les **déchets** sont éliminés à l'**incinérateur** de Lévis et au **lieu d'enfouissement technique** de Saint-Lambert-de-Lauzon.



391 kg/pers.

Matières compostables

Collecte à chaque semaine en été et aux 2 semaines en hiver

Les **matières compostables** sont acheminées vers un **centre de compostage** situé à Saint-Henri.



109 kg/pers.

Matières recyclables

Collecte aux 2 semaines

Les **matières recyclables** sont dirigées au **centre de tri de la Société VIA** à Lévis.



119 kg/pers.

Lévis se place parmi les 3 villes les plus performantes de la province.

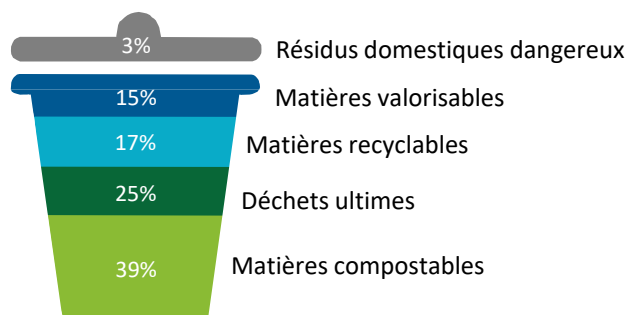


20 % moins de déchets entre 2010 et 2019

47 % des matières générées détournées de l'élimination

Contenu du sac de poubelle

Selon l'étude de caractérisation réalisée en 2018 à l'incinérateur de Lévis, il reste encore plus de **50 % de matières valorisables dans les déchets**.



Autres services de récupération

2 écocentres : Lévis et Saint-Lambert-de-Lauzon

100 % des encombrants sont valorisés



15 points de dépôt pour les **arbres de Noël**

13 points de dépôt pour les surplus de **matières recyclables**

9 points de dépôt pour les **piles**

*Les données réfèrent au bilan PGMR de 2019.



Politique
environnementale





Actions réalisées par la Ville

Aide financière à l'achat de couches lavables

À l'achat d'un ensemble de 20 couches lavables, la Ville de Lévis rembourse 50 % des coûts, jusqu'à un maximum de 150 \$. Ce sont 70 familles qui bénéficient de ce programme chaque année.

Rôle de la Ville : Leader
En cours



Évènements écoresponsables

Les services de récupération des matières recyclables et des matières compostables sont offerts aux organisateurs d'évènements publics à Lévis. En 2019, 78 évènements ont bénéficié d'équipements de récupération et 35 évènements ont utilisé le service de collecte des matières compostables.

Rôle de la Ville : Leader et partenaire
En cours

Participation des ICI

Les institutions, commerces et industries (ICI) sont de plus en plus nombreux à participer à la collecte des matières recyclables et compostables. Près de 8 % du tonnage total de matières compostables recueillies provient des épiceries.

Rôle de la Ville : Partenaire
En continu

Distribution de compost

La Ville distribue gratuitement 100 litres de compost par année à la population. En 2019, 2 500 personnes se sont déplacées à l'écocentre pour bénéficier de ce service.

Rôle de la Ville : Leader
En continu



Des foyers Zéro déchet

En 2019 et 2020, la Ville de Lévis, en partenariat avec l'organisme Le Filon, a accompagné 50 foyers dans l'adoption de nouvelles habitudes de vie pour tendre vers le Zéro déchet. Cette initiative lui a valu le premier prix du Défi réduction du gaspillage alimentaire dans la catégorie *Municipalités* lors de la Semaine québécoise de réduction des déchets en 2019.

Rôle de la Ville : Leader, partenaire et facilitateur
En cours



Une population bien informée

Chaque année, des outils de sensibilisation sont développés par la Ville afin de maintenir une excellente performance dans sa gestion des matières résiduelles. Des campagnes sur l'herbicyclage, les matières recyclables et compostables, la mise en ligne d'un guide du tri et des conférences sur le thème du Zéro

déchet font parties des outils déployés dans les dernières années.

Rôle de la Ville : Leader
En continu





Eau pour toujours

L'eau pour toujours fait référence à la mise en place de stratégies pour assurer une eau de qualité en quantité suffisante pour les populations actuelles et futures.

Une saine gestion de l'eau se traduit par une consommation et un usage durable de l'eau, une gestion efficace des eaux pluviales et usées et la préservation de la qualité de l'eau de surface et des eaux souterraines.

Portrait de Lévis*

Réseau de distribution

L'indice de fuite est le meilleur indicateur pour suivre l'évolution de la **performance du réseau**. Pour être acceptable, il doit être inférieur à 3,2. En 2019, **l'indice de fuite de la Ville de Lévis était de 2,6**.

Alimentation en eau potable

Les usines de production d'eau potable de Desjardins et de Saint-Romuald puisent l'eau au **fleuve** et desservent **60 %** des citoyens.

L'usine de Charny puise l'eau de la **rivière Chaudière** et dessert **40 %** des citoyens.



Récupération d'eau

3 400 barils récupérateurs d'eau de pluie ont été distribués depuis 2012. On estime que l'utilisation de ces barils représente une économie d'eau équivalente à 6 piscines olympiques.



Consommation d'eau potable



Consommation résidentielle
moyenne (2018):

à Lévis =	227 litres/pers./jour
au Québec =	268 litres/pers./jour

Résidences autonomes

3 500 résidences ne sont pas raccordées au réseau d'égouts et à l'aqueduc de la Ville. Elles ont des installations septiques et des puits individuels (alimentés par l'eau souterraine).

Qualité de l'eau potable

La **qualité** microbiologique de l'eau potable est **excellente** à Lévis, tel que l'a démontré l'analyse des 2 000 échantillons effectués dans le réseau en 2019.

Eaux souterraines

4 aquifères ont été identifiés comme sources potentielles d'eau souterraines.



L'aquifère le plus important, localisé en amont de la rivière Pénin, est présentement à l'étude. Il pourrait constituer une source alternative d'approvisionnement en eau potable pour la population.



Actions réalisées par la Ville

Protection des sources d'alimentation en eau potable

La Ville réalise présentement une identification des vulnérabilités et des menaces potentielles qui affectent ses sources d'alimentation en eau potable. Cette étude permettra de dégager des priorités d'intervention pour réduire les risques, en plus de permettre l'amélioration des plans d'intervention d'urgence.

Rôle de la Ville : Leader
En continu

Mise en œuvre du Programme d'excellence en eau potable

La Ville a adhéré au Programme d'excellence en eau potable (PEXEP) de Réseau Environnement en 2018 pour chacune de ses usines de production d'eau potable. Le PEXEP vise à optimiser les pratiques pour améliorer la qualité de l'eau potable.

Rôle de la Ville : Leader
En continu

Amélioration continue des réseaux

La Ville réalise annuellement des inspections dans le réseau de distribution d'eau potable afin de repérer les fuites et de procéder à leur réparation. Tout l'arrondissement Desjardins a été investigué en 2020.

Des tests sont également effectués tous les ans afin de repérer des défauts dans les branchements d'aqueduc où les eaux usées se déverseraient dans un réseau d'égout pluvial, sur le sol, dans un fossé ou dans un cours d'eau. Aussitôt identifiées, la Ville demande aux propriétaires d'effectuer les corrections afin de remédier à la situation.

Rôle de la Ville : Leader
En continu

Campagne de sensibilisation

Avec la campagne #pasdanslatoilette lancée en 2020, la Ville sensibilise la population à ne pas mettre des déchets dans les toilettes. Ces gestes contribueront à protéger l'environnement et à optimiser le traitement des eaux usées.

Rôle de la Ville : Facilitateur
En cours



Éducation relative à l'environnement

Depuis 2018, plus de 10 000 élèves du primaire ont assisté aux programmes éducatifs sur l'utilisation responsable de l'eau potable, offerts gratuitement par la Ville de Lévis. Le développement de programmes et d'animations dans les écoles est réalisé par Québec'ERE, un organisme à but non lucratif qui a comme mission de favoriser l'adoption de pratiques écoresponsables et durables.

Rôle de la Ville : Facilitateur et partenaire
En cours

LUTTE ET ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

1

Lutter et s'adapter aux changements climatiques



1.1 Réduire les émissions de gaz à effet de serre de la Ville



1.2 Mettre en place des pratiques municipales qui prennent en considération les effets des changements climatiques



1.3 Lutter contre les îlots de chaleur urbains

2

Diminuer les émissions de gaz à effet de serre liées au transport sur le territoire de la Ville



2.1 Diminuer les besoins et les distances de déplacement



2.2 Diversifier l'offre en mobilité alternative sur le territoire



2.3 Accélérer le développement des réseaux de transport actif



2.4 Amorcer la transition vers le « zéro-émission »

Milieux naturels en santé

1

Favoriser la protection et la restauration des milieux naturels d'intérêt en territoire public et privé



1.1 Protéger les milieux humides et hydriques



1.2 Intégrer le principe de conservation par des corridors écologiques sur l'ensemble du territoire



1.3 Éliminer les espèces exotiques envahissantes dans les milieux d'intérêt



1.4 Mettre en place des mesures pour préserver les paysages naturels et agricoles

2

Assurer la présence de la nature en Ville



2.1 Augmenter les plantations et le verdissement des quartiers



2.2 Développer des parcs industriels en intégrant des végétaux et des arbres



2.3 Instaurer des mesures pour favoriser l'intégration de milieux naturels aux projets de développement

3 Mettre en valeur les milieux naturels et assurer l'accès à la population



3.1 Assurer l'accès aux parcs récréo-écologiques tout en protégeant les milieux naturels



3.2 Mettre en place les infrastructures d'accès requises et des programmes d'interprétation de la nature



3.3 Interconnecter les grands parcs urbains



3.4 Bonifier les accès publics au fleuve et aux cours d'eau

CONSOMMATION RESPONSABLE

1 Encourager et promouvoir l'achat local et l'approvisionnement responsable



1.1 Élaborer une politique d'approvisionnement responsable à la Ville



1.2 Encourager l'achat éco-responsable et local

2 Favoriser l'agriculture urbaine et locale



2.1 Favoriser et encadrer la pratique de l'agriculture urbaine pour certaines activités non-nuisibles



2.2 Favoriser le développement de nouveaux modèles d'agriculture en zone agricole



2.3 Favoriser la commercialisation en circuit court

QUALITÉ DU MILIEU DE VIE

1

Encourager et favoriser l'utilisation d'alternatives aux pesticides



1.1 Appliquer des méthodes d'aménagement et d'entretien écologiques des parcs et des espaces verts publics



1.2 Sensibiliser et informer la population sur les effets des pesticides et des engrais chimiques ainsi que sur les alternatives écologiques

2

Mettre en place et poursuivre le déploiement de mesures pour prévenir et minimiser les nuisances



2.1 Prévoir des mesures préventives pour les secteurs de densification et les parcs industriels



2.2 Développer des mesures pour encadrer et minimiser les nuisances



2.3 Assurer une vigie sur les nuisances perçues sur le territoire



2.4 Accentuer la sensibilisation pour prévenir et minimiser les nuisances chez les résidences, les commerces et les industries



2.5 Lutter contre les espèces nuisibles pour la santé

ZÉRO DÉCHET

1 Inciter la population à et les ICI* à réduire à la source leurs déchets

* Institutions, commerces et industries



1.1 Organiser des activités de sensibilisation sur le thème du zéro déchet



1.2 Offrir des incitatifs financiers à la population pour encourager la réduction à la source

2 Augmenter la valorisation des matières résiduelles



2.1 Augmenter la participation de la population et des ICI aux collectes de compost et de recyclage



2.2 Promouvoir les services de valorisation offerts sur le territoire

3 Offrir des services qui contribuent à tendre vers le zéro déchet



3.1 Évaluer les règlements municipaux pour réduire la quantité de matières résiduelles



3.2 Développer des outils de planification ambitieux

1 Assurer une consommation et une utilisation responsable de l'eau potable



1.1 Sensibiliser la population à une utilisation responsable



1.2 Appliquer une réglementation et des mesures de contrôle pour gérer la quantité d'eau potable utilisée

2 Prévenir les risques de dégradation des sources d'eau potable



2.1 Identifier les activités à risque de compromettre la qualité de l'eau potable et les encadrer



2.2 Contrôler les rejets des eaux usées dans le réseau pluvial et les cours d'eau



2.3 Sensibiliser la population et les ICI* à la contamination de l'eau de surface et aux rejets aux égouts

* Institutions, commerces et industries

3 Améliorer les pratiques et effectuer des travaux correctifs sur les réseaux d'égout et d'aqueduc



3.1 Corriger les raccordements inversés pour les eaux usées



3.2 Réduire les fuites sur le réseau de distribution d'eau potable

VILLE DE LÉVIS – Élaboration de la Politique environnementale

Questionnaire des sondages thématiques

1 - Quel est votre degré d'enthousiasme concernant les engagements proposés?

2 - Avez-vous des suggestions pour bonifier ces engagements?

3 - Merci de spécifier ci-dessous.



À Lévis, l'environnement c'est important. On en parle. On agit.

**Politique
environnementale**



[Accueil](#) » [Politique environnementale de la Ville de Lévis](#) » [Partagez vos idées et des projets inspirants!](#)

Partagez vos idées et des projets inspirants!

120

IDÉES

Émettez vos idées ou partagez des projets inspirants pour imaginer ensemble Lévis en tant que référence québécoise pour la prévention et la protection de la qualité de l'environnement!

Informez-vous sur l'environnement à la Ville de Lévis, en consultant ces fiches portrait :

- [Lutte et adaptation aux changements climatiques](#)
- [Milieux naturels en santé](#)
- [Consommation responsable](#)
- [Qualité du milieu de vie](#)
- [Zéro déchet](#)
- [Eau pour toujours](#)